

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LA PRESSE À BARCELONE

PETER SAUBER ET JACQUES VILLENEUVE



ACTUEL
À VOS MOULINS!
PAGE 1

SPORTS
LE NOUVEAU DÉPART DE VILLENEUVE
PAGES 1 À 3



BUDGET 2005 DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LES VILLES DÉFUSIONNÉES PASSENT À LA CAISSE

SÉBASTIEN RODRIGUE

Près d'un Montréalais sur deux recevra un avis d'impôt foncier à la hausse en 2005, ce qui frappera de plein fouet les habitants des villes

défusionnées, qui subiront des augmentations variant de 0,2% à 15,8 % pour le secteur résidentiel. Les autres contribuables bénéficieront l'année prochaine de légères baisses de leur impôt foncier,

mais l'administration municipale s'attend tout de même à récolter davantage en amendes et en droits de stationnement.

➤ Voir **BUDGET** en page A2

Le budget de Montréal décortiqué
PAGES A2 À A5

Une autre journée au bureau pour Slobodan Milosevic



YVES BOISVERT
ENVOYÉ SPÉCIAL À LA HAYE

Tu sors du tramway 17, en face du musée d'art moderne. Tu le contournes et tu arrives devant ce gros bâtiment entouré d'une grille en fer forgé. Le drapeau de l'ONU y flotte, un peu pâle. Une petite plaque en bronze indique *Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*. Tu donnes ton passeport, ta carte de presse. On te donne un billet. Tu vides tes poches, tu passes au détecteur de métal. Tu entres dans l'édifice. Stop ! Tu re-vides tes poches, tu repasses dans un re-détecteur de métal. Tu montes l'escalier en marbre. Tu montres ton billet au policier. Tu prends ton appareil de traduction simultanée albanais, serbo-croate, anglais, français.

Ça sent l'événement historique. Te voilà enfin assis dans la salle d'audience. Le monstre va bientôt entrer... Le voici ! Slobodan Milosevic, 63 ans. Accusé de crimes contre l'humanité, de génocide, de violations graves du droit humanitaire. Il est là, à cinq mètres de moi, derrière la grande vitre qui sépare la salle en deux : le public d'un côté, la Cour de l'autre.

➤ Voir **BOISVERT** en page A6

Les Trois Accords Le Métropolis tombe sous le charme de l'Hawaïenne



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Dire qu'il y a moins d'un an, les Trois Accords faisaient des pieds et des mains pour qu'une petite salle de Montréal veuille bien les mettre à l'affiche ! Hier soir, c'est dans un Métropolis rempli de fans de tous les âges que le quintette aux chansons burlesques mais bien faites s'est produit, réjouissant tout le monde avec ses interprétations d'*Hawaïenne*, *Lucille*, *Montagne de fumier* et *Loin d'ici*. Pour reprendre le titre d'une autre des chansons du groupe, le spectacle était *Super Bon* ! A lire en page 3 du cahier Arts et spectacles.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un premier pas vers un gouvernement plus vert

CHARLES CÔTÉ

QUÉBEC – Le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair veut transformer le gouvernement pour qu'il tienne compte des conséquences sur l'environnement de toutes ses ac-

tions et décisions, avec le dépôt hier du Plan de développement durable. « Dorénavant, peu importe le ministère ou l'organisme, on va penser à l'effet à long terme de nos décisions, a-t-il affirmé. La stratégie de développement durable va toucher à l'en-

semble des activités du gouvernement. Le ministère de l'Environnement va avoir un leadership à jouer. » Cependant, on ne saura pas avant trois ans si la politique de développement durable annoncée hier tiendra

ses promesses sur le terrain, justement parce qu'elle implique tant de changements fondamentaux et se heurtera sans doute à de nombreux obstacles.

➤ Voir **VERT** en page A7

Mirabel L'opposition adoptera une résolution sur l'avenir de l'aéroport

Les libéraux de Paul Martin condamnés à perdre leur premier vote d'importance

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Même si les libéraux de Paul Martin sont condamnés à perdre leur premier vote d'importance mardi prochain aux Communes, ils refusent de se faire dicter par les trois partis de l'opposition la marche à suivre dans le dossier de l'avenir de l'aéroport de Mirabel.

La résolution qui sera adoptée la semaine prochaine aux Communes, grâce au front commun du Parti conservateur, du Bloc québécois et du NPD, et qui l'intime « de prendre les mesures qui s'imposent » pour revendre 11 000 acres de terres arables inutilisées aux familles et agriculteurs qui ont été expropriés pour la construction de l'aéroport Mirabel.

Lapierre, a été catégorique hier sur les intentions des libéraux, qui détiennent 133 sièges, à l'occasion d'un débat musclé sur cette résolution déposée par le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, et appuyée par le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique. Ensemble, ces trois partis comptent 172 sièges aux Communes.

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, a été catégorique hier sur les intentions des libéraux, qui détiennent 133 sièges, à l'occasion d'un débat musclé sur cette résolution déposée par le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, et appuyée par le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique. Ensemble, ces trois partis comptent 172 sièges aux Communes.

➤ Voir **VOTE** en page A6

LE HUARD PASSE LE SEUIL DES 85 CENTS US
LA PRESSE AFFAIRES, PAGE 1



Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Pourquoi on ne ferait pas le CHUM au Stade olympique ? Il y aurait enfin du monde.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 16 et 17
Horaire cinémas	ARTS 6
Horaire télévision	ARTS 2
Loterie	A 15
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2

Météo

Généralement ensoleillé, maximum -1, minimum -5, plus de détails en page SPORTS 16



DELHI. DÈS AUJOURD'HUI.

Obtenez notre tarif le plus bas, **958\$** aller simple, seulement sur aircanada.com et profitez de notre vol quotidien sans escale pour Delhi.

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

MONTRÉAL BUDGET 2005

Le destin éclaté de l'impôt foncier

SÉBASTIEN RODRIGUE

Loi de se simplifier, la lecture de l'avis d'impôt foncier comporte cette année de nouveaux bouleversements avec les taux qui fluctuent, l'imposition progressive d'une surtaxe sur l'eau et l'application d'une deuxième tranche du rôle d'évaluation foncière en 2005.

L'élément le plus influent sur l'avis d'imposition demeure le nouveau rôle d'évaluation entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Lors du budget 2004, la Ville de Mon-

s'appliqueront donc sur le calcul de l'avis d'impôt foncier.

La Ville de Montréal a également introduit des taux d'impôt foncier variés entre quatre catégories d'immeubles. Pour calculer son prochain avis d'imposition, il faudra prendre le taux moyen cumulé et l'appliquer à la valeur utilisée en 2005 (voir les exemples).

Les taux sont également influencés par l'harmonisation en cours depuis les fusions municipales en 2001. La nouvelle Ville de Montréal modifie les taux d'imposition pour en arriver en 2011 à un taux unique qui inclut l'impôt foncier, les différentes taxations et la taxe d'eau. Le taux moyen cette année est de 1,55 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il y a des baisses ou des hausses plafonnées à 5 % pour les anciennes villes en fonction de leur situation par rapport au taux moyen.

La surtaxe sur l'eau est passée cette année de un cent à 1,6 cent par 100 \$ d'évaluation et elle est intégrée dans le taux moyen cumulé. La Ville compte accumuler d'ici les 10 prochaines années 200 millions avec cette taxe introduite en 2004.

Ce nouveau rôle se caractérise par une hausse moyenne de 29 % de la valeur des propriétés.

tréal avait annoncé que les nouvelles valeurs seraient étalées sur trois ans.

Ce nouveau rôle se caractérise par une hausse moyenne de 29 % de la valeur des propriétés, du jamais vu à Montréal. En 2005, les deux tiers de la variation entre l'ancienne et la nouvelle valeur des propriétés

TAUX DE L'IMPÔT FONCIER GÉNÉRAL PAR 100 \$ D'ÉVALUATION

EN 2004 ET 2005

	Cinq logements et moins		Six logements ou plus	
	2005	(2004)	2005	(2004)
Anjou	1,49	(1,61)	1,56	(1,63)
Baie-d'Urfé	1,00	(1,00)	1,47	(s.o.)
Beaconsfield	1,27	(1,38)	1,00	(1,26)
Côte-Saint-Luc	1,47	(1,53)	1,67	(1,64)
Dollard-des-Ormeaux	1,32	(1,45)	1,32	(1,39)
Dorval	1,42	(1,53)	1,59	(1,61)
Hampstead	1,61	(1,74)	1,44	(1,66)
Kirkland	1,26	(1,33)	1,35	(1,36)
Lachine	1,26	(1,34)	0,96	(1,18)
LaSalle	1,33	(1,47)	1,11	(1,36)
L'Île-Bizard	1,32	(1,35)	1,17	(1,25)
L'Île-Dorval	2,99	(3,32)	1,41	(s.o.)
Montréal	1,63	(1,80)	1,85	(1,99)
Montréal-Est	1,44	(1,46)	1,56	(1,53)
Montréal-Nord	1,40	(1,53)	1,50	(1,65)
Montréal-Ouest	1,71	(1,84)	1,47	(1,73)
Mont-Royal	1,20	(1,23)	1,26	(1,25)
Outremont	1,30	(1,38)	1,26	(1,32)
Pierrefonds	1,51	(1,65)	1,40	(1,56)
Pointe-Claire	1,48	(1,47)	1,54	(1,50)
Roxboro	1,40	(1,50)	1,28	(1,42)
Sainte-Anne-de-Bellevue	1,34	(1,41)	1,35	(1,32)
Sainte-Geneviève	1,17	(1,32)	0,98	(1,22)
Saint-Laurent	1,38	(1,39)	1,43	(1,42)
Saint-Léonard	1,41	(1,57)	1,49	(1,55)
Senneville	1,11	(1,07)	1,45	(s.o.)
Verdun	1,22	(1,33)	1,17	(1,27)
Westmount	1,23	(1,26)	1,49	(1,50)

Les taux ont été arrondis au centième.
s.o.: Sans objet



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

L'administration de Gérald Tremblay et Frank Zampino a « fait sauter la banque », estime la la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, estimant que le gouffre entre les contribuables résidentiels et non résidentiels s'élargit chaque année.

Les gens d'affaires grognent

KARIM BENESEAIEH

Gens d'affaires et propriétaires ont reçu froidement le budget 2005 de Montréal, qui leur réserve des hausses d'impôt foncier nettement supérieures à celles qui frappent les simples citoyens.

« C'est un budget décevant, dit Martin Messier, président de l'Association des propriétaires du Québec. Depuis des années, dans tous les scénarios, on nous promet une efficacité accrue et des baisses d'impôt. Encore une fois, nous restons sur notre appétit. Il y a encore beaucoup de place à l'amélioration. »

M. Messier estime que les baisses d'impôt, là où elles ont été octroyées, sont trop timides. Quant aux différents secteurs où la charge fiscale sera augmentée, ils risquent notamment de voir les loyers augmenter. « Certains propriétaires vont absorber pour le moment, mais ça se traduit toujours par une hausse du prix des loyers. »

À la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, on estime carrément que l'administration Tremblay-Zampino a « fait sauter la banque » en creusant encore plus le gouffre entre les contribuables résidentiels et non résidentiels. « Ce sont les créateurs d'emplois qui assumeront un fardeau fiscal plus de trois fois supérieur à celui du contribuable résidentiel », note le vice-président de la FCEI, Richard Fahey.

Ainsi, seulement quatre immeubles non résidentiels sur 10 vont recevoir l'an prochain une facture diminuée. Sur 27 223 immeubles, cette part en représente 11 617, tous situés dans les arrondissements Montréal-Nord et Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension. À l'autre bout du spectre, un immeuble sur 10 vaudra à son propriétaire une facture en hausse de plus de 10 %. Ces commerçants et industriels durablement touchés se retrouvent notamment dans les arrondissements

Beaconsfield—Baie-d'Urfé (+11,4 %) et Pointe-Claire (+10 %).

Pour le chef de l'opposition, Pierre Bourque, il s'agit d'un mauvais signal envoyé aux gens d'affaires. « On fait mal aux entreprises, déjà assommées par le contexte fragile, et aux prises avec une compétition féroce due à la mondialisation. C'est une perte de compétitivité, j'ai peur qu'on chasse les entreprises de Montréal. Ce n'est pas le temps d'augmenter leurs taxes. »

La chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est montrée plus réservée, voyant dans le dernier budget un reflet des « limites » imposées par la grande dépendance des villes aux revenus fonciers. « La Ville doit disposer d'une réelle marge de manoeuvre quant à la gestion de ses finances, grâce à de nouvelles sources de revenus diversifiés », a plaidé son président, Benoit Labonté.

Les villes défusionnées passent à la caisse

BUDGET suite de la page A1

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et le président du comité exécutif, Frank Zampino, ont présenté hier le troisième et dernier budget de leur administration. Pour l'ensemble des 27 arrondissements, la hausse des avis d'impôt foncier se chiffre en moyenne à 0,5 % pour le secteur résidentiel et à 2,8 % pour le secteur non résidentiel.

Le maire Tremblay se défend d'agir en réaction à la défusion de 15 villes, précisant que la même politique s'applique depuis trois ans. « Certains sont appelés à fournir plus que d'autres à cause de l'évaluation de leur propriété qui a pris de la valeur, mais également à cause de l'harmonisation », explique-t-il.

Il y a donc des hausses dans 19 secteurs (anciennes villes) et des baisses dans les neuf autres endroits. Senneville, Montréal-Est, Westmount et Pointe-Claire sont parmi les secteurs les plus touchés. Les baisses sont quant à elles minimes, soit entre 0,3 % (Lachine) et 3,6 % (Saint-Léonard). Sur le territoire de l'ancien Montréal, la baisse des factures se chiffre en moyenne à 1,1 % et le taux d'impôt foncier se situe maintenant à 1,64 \$ par 100 \$ d'évaluation pour la catégorie des six logements et moins et à 1,86 \$ pour les six logements et plus.

Les avis d'impôt foncier résidentiel varieront en 2005 en raison de l'harmonisation des taux d'impôt foncier, de l'imposition d'une surtaxe sur l'eau et de l'application du nouveau rôle d'évaluation. L'an prochain, la surtaxe pour l'eau passera d'un cent par 100 \$ d'évaluation à 1,6 cent

pour le secteur résidentiel, ce qui explique une hausse moyenne de 0,5 % des taxes pour cette catégorie. Cette taxe doit rapporter 20 millions de plus en 2005 et servir à retaper les infrastructures d'eau potable.

M. Zampino précise que l'équilibre budgétaire a été difficile à atteindre en raison des problèmes financiers historiques de Montréal. « Même si la Ville doit faire face à de nouvelles dépenses, même si la Ville n'a pas reçu (toutes) les sommes prévues au contrat de ville, notre administration a réussi à limiter la hausse du fardeau fiscal à seulement 1,8 % dans le budget à 2005 », se réjouit le président du comité exécutif et responsable des finances.

Avec cette hausse du fardeau fiscal, Montréal ira chercher 45 millions de revenus supplémentaires. La taxe d'eau et les hausses de taxes serviront donc à combler en partie la hausse du budget de 3,9 % par rapport à 2004, soit 151 millions de dollars. Le budget de Montréal atteint maintenant 3,98 milliards.

Le secteur non résidentiel fournira à lui seul 25 millions aux coffres de la Ville avec des hausses de l'impôt foncier. Montréal anticipe aussi un marché immobilier vigoureux en 2005 qui lui procurera un peu plus de 50 millions de revenus, selon ses estimations. La Ville compte aussi sur d'autres sources de revenus marginales comme une contribution de cinq millions supplémentaire de Stationnement de Montréal ainsi que 16 millions de plus avec une perception plus serrée des amendes.

M. Zampino a attribué les hausses du budget à la signature de nouvelles conventions collectives, à une augmentation des coûts des services et à

une contribution supplémentaire aux caisses de retraite. Les budgets des arrondissements sont également en hausse cette année de 6,6 %, soit 62 millions de plus.

Montréal a néanmoins freiné les hausses de ses dépenses de 25 % par rapport à 2004, selon M. Zampino. L'administration Tremblay-Zampino calcule aussi qu'elle réalisera 80 millions d'économies en 2005 en procédant notamment à des achats regroupés. Le maire Tremblay a d'ailleurs indiqué qu'il s'agissait d'un signe des économies d'échelle créées par les fusions municipales.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, estime pour sa part qu'il s'agit d'un budget « dangereux » pour la Ville. « Il a les mêmes vices que les budgets antérieurs : il augmente les dépenses de façon incroyable, 3,9 % de hausse, c'est énorme. On pellette en avant, on gaspille beaucoup : c'est un budget raté au chapitre de la rigueur de la gestion publique. »

Nettement plus touchés par les hausses d'impôts que le contribuable moyen, les gens d'affaires ont accueilli ce budget avec froideur. Pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, « l'administration Zampino-Tremblay fait sauter la banque » en faisant payer les compagnies pour « l'absence de contrôle des dépenses de l'administration municipale ».

Il s'agit du dernier budget de Montréal dans son format actuel. En 2006, 15 municipalités seront reconstituées et un conseil d'agglomération sera créé pour administrer les deux tiers du budget. Plusieurs villes défusionnées subiront alors de fortes hausses puisque l'harmonisation des taux ne sera plus plafonnée.

LIMELIGHT

©2003 PIAGET

www.piaget.com

PIAGET
Genève

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

3267914A

MONTRÉAL BUDGET 2004

TROIS EXEMPLES D'IMPÔT FONCIER EN 2005

Au moment du dépôt du budget l'an dernier, nous avons donné dans nos pages trois exemples d'impôt foncier pour trois propriétés montréalaises, un duplex du Plateau Mont-Royal, un condominium de Verdun et une maison unifamiliale à Outremont. Ces exemples illustraient l'impact du nouveau rôle d'évaluation des propriétés qui, en 2004, en était à sa première année d'application. Nos exemples de cette année tiennent donc compte de la seconde phase d'application du nouveau rôle. L'étalement se fait sur trois ans.

DUPLEX Plateau Mont-Royal

Valeur dans l'ancien rôle : 145 000 \$
Valeur au nouveau rôle : 210 200 \$
Augmentation de la valeur : 65 200 \$
Augmentation appliquée en 2004 et 2005 : 43 466 \$
Valeur utilisée pour calculer l'imposition en 2005 : 188 466 \$
Taux d'imposition en 2005 : 1,63 \$
Impôt foncier en 2005 : 3067 \$

CONDOMINIUM Verdun

Valeur dans l'ancien rôle : 333 300 \$
Valeur au nouveau rôle : 425 300 \$
Augmentation de la valeur : 92 000 \$
Augmentation appliquée en 2004 et 2005 : 61 332 \$
Valeur utilisée pour calculer l'imposition en 2005 : 394 632 \$
Taux d'imposition en 2005 : 1,22 \$
Impôt foncier en 2005 : 4814 \$

MAISON UNIFAMILIALE Outremont

Valeur dans l'ancien rôle : 375 000 \$
Valeur au nouveau rôle : 581 200 \$
Augmentation de la valeur : 206 200 \$
Augmentation appliquée en 2004 et 2005 : 137 466 \$
Valeur utilisée pour calculer l'imposition en 2005 : 512 466 \$
Taux d'imposition en 2005 : 1,30 \$
Impôt foncier en 2005 : 6662 \$

Note : nous avons appliqué un taux de taxation arrondi au centième alors que le taux réel est précis au dix-millième.

LA PRESSE AFFAIRES

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Tous les jours dans
LA PRESSE



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Les villes qui se sont opposées aux fusions ont l'impression d'être punies par le maire Tremblay.

BUDGETS D'ARRONDISSEMENT Du simple au triple

KARIM BENEISSAIEH

Trois ans de péréquation n'y ont rien changé, ou si peu. L'île de Montréal est toujours frappée par de profondes inégalités entre ses arrondissements, confirme une compilation des données établie par *La Presse*.

Les Montréalais le plus défavorisés, si on tient seulement compte du budget de leur arrondissement, sont ceux de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce. Dans l'arrondissement le plus peuplé de l'île, avec ses 163 100 habitants, chaque contribuable reçoit en moyenne 375 \$.

C'est trois fois moins que l'arrondissement le plus riche, Dorval—Île-Dorval. À cet endroit, les 18 200 habitants se divisent un budget d'arrondissement de 25 millions. Chacun reçoit au bout du compte 1374 \$. En deuxième position, les résidents de Pointe-Claire ont droit à 1127 \$, juste devant les Westmountais qui héritent de 1041 \$ chacun. On a exclu du calcul la somme versée par l'administration centrale au fonds de l'électricité géré par Hydro-Westmount. On retrouve ainsi 16 arrondissements sur 27 qui sont mieux financés que la moyenne, qui est de 519 \$ par habitant pour l'ensemble de l'île. Tous, à

l'exception de Ville-Marie et de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est, sont constitués d'anciennes villes de banlieue.

À l'autre bout du classement, les 85 800 résidents de Montréal-Nord reçoivent en moyenne 382 \$, tandis qu'à Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension, ce montant est de 395 \$. Six des neuf arrondissements issus de l'ex-Ville de Montréal se retrouvent sous la moyenne de 519 \$.

Par contre, le budget 2005 fait un effort visible de correction des inégalités, puisque tous les arrondissement de l'ex-Montréal ont profité cette année d'une hausse de budget au-dessus de 6,3 %. Du lot, c'est Rosemont—Petite-Patrie qui reçoit le plus gros cadeau, soit 8,7 % de hausse par rapport à 2004.

Ces statistiques ont été établies à partir des données globales du budget d'arrondissement. La Ville a toujours refusé d'utiliser cette méthode de calcul, préférant ne retenir que la part de budget affecté au secteur résidentiel.

Cette méthode, même si elle diminue considérablement les écarts entre arrondissements, ne change pas leur classement de façon significative.

« Une punition injuste »

SARA CHAMPAGNE

Il y a tout au plus 1000 résidents à Senneville. Si certains y possèdent des domaines de prestige, comme le dirigeant de Saputo ou encore la famille Bertrand, propriétaire de la compagnie Mega Bloks, il y a aussi les gens du village de Senneville, autrefois appelé le village Crevier.

Ils sont environ 500, pour la plupart des retraités de la classe moyenne. Pour eux l'augmentation de l'impôt foncier de 15,8 % est difficile à digérer. « On se fait taper dessus parce qu'on a décidé de désfusionner. C'est une punition injuste

du maire Tremblay », affirme Marcel Crevier.

L'an dernier, les résidents de Senneville ont essuyé une augmentation de 12,4 %, ce qui veut dire une augmentation de près de 30,2 % depuis 2003. À cela il faut ajouter les augmentations de 2001-2002, pour un total frisant 45 %.

« J'ai plus de 70 ans et ma femme et moi devons nous contenter de ma pension de facteur. J'ai construit ma maison en 1964, pierre par pierre sur le terrain de mon beau-frère, parce que nous n'avions pas les moyens d'acheter. Honnêtement, je me demande comment on va faire pour

BUDGET DES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ARRONDISSEMENT	BUDGET 2005	BUDGET 2004	BUDGET PAR HABITANT
Ahuntsic—Cartierville	52 194,0	48 155,5	417 \$
Anjou	22 318,8	21 113,1	587 \$
Beaconsfield—Baie-d'Urfe*	14 179,3	13 642,9	608 \$
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	61 154,4	56 335,2	375 \$
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest*	27 209,1	25 031,4	654 \$
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro*	25 123,5	24 119,7	453 \$
Dorval—L'Île-Dorval*	25 012,4	24 160,3	1374 \$
Kirkland*	13 445,2	12 748,8	656 \$
Lachine	25 517,3	25 503,3	689 \$
LaSalle	35 424,2	34 199,4	478 \$
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue*	12 427,0	11 998,7	561 \$
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	58 863,2	55 388,6	458 \$
Montréal-Nord	32 785,7	30 666,2	382 \$
Mont-Royal*	18 620,7	18 257,4	914 \$
Outremont	14 518,6	14 056,7	620 \$
Pierrefonds—Senneville*	27 742,4	25 838,3	495 \$
Plateau-Mont-Royal	50 533,3	47 146,6	498 \$
Pointe-Claire*	33 047,6	31 787,4	1127 \$
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est*	58 890,7	54 634,0	556 \$
Rosemont—Petite-Patrie	52 504,3	48 316,7	400 \$
Saint-Laurent	62 873,4	57 584,9	813 \$
Saint-Léonard	36 817,5	35 786,6	529 \$
Sud-Ouest	46 431,7	43 247,7	698 \$
Verdun	31 105,1	29 918,5	513 \$
Ville-Marie	63 659,7	58 710,4	849 \$
Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension	57 380,3	53 098,1	395 \$
Westmount*	20 781,1	19 960,2	1041 \$
TOTAL	982 560,5	920 483,0	MOYENNE 519 \$

* Arrondissement dont une partie ou l'ensemble du territoire sera reconstituée en une ou plusieurs villes au 1^{er} janvier 2006.

lice n'a rien à faire ici à cause du faible taux de criminalité. À part le ramassage des ordures, il n'y a pas de services ici », affirme M. McLeish, qui compte se présenter aux prochaines élections.

Dans les rues de Senneville, les gens rencontrés par *La Presse* affirment se sentir comme des « oubliés » de la Ville de Montréal.

« On n'a pas de pouvoir à Montréal, l'hôtel de ville est intimidant. Je m'ennuie du temps où on n'avait qu'à traverser la rue pour parler à son conseiller ou au maire », ajoute la conjointe de Marcel Crevier, Lina Crevier.

continuer à habiter ici. » En moyenne, les résidents de Senneville ont payé plus de 4500 \$ en impôt foncier l'an dernier. Ils sont plusieurs, comme les Crevier, à se dire que l'évaluation des maisons à la hausse n'est pas un bon prétexte pour augmenter les taxes, encore moins l'harmonisation municipale. D'autant plus, affirme l'ancien maire, George McLeish, qu'ils n'ont pratiquement pas de services municipaux.

« Nous n'avons pas de fosses septiques, donc pas d'égout. Nos rues sont mal déblayées en hiver, nos routes sont pleines de trous, on n'a pas de transport en commun, la po-



Découvrez toute la valeur du beurre à www.selectionnaturelle.ca



RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Le budget sans chiffres

Oyez! Oyez! Braves citoyens. Réjouissez-vous. Le budget nouveau est arrivé.

Ma délicate mission consiste ici à vous parler du budget sans vous ennuyer avec des chiffres. On me dira que cela ne se fait pas. Car qu'est-ce qu'un budget sans chiffres? Et surtout, qu'est-ce qu'un budget sans un minimum d'ennui? C'est comme du vin sans alcool, du café décaféiné ou des beignes sans gras trans. A priori, on ne voit pas trop l'intérêt.

Mais ne nous fions pas aux apparences. Si un bizarre d'auteur a déjà réussi à écrire tout un roman sans utiliser la lettre e, pourquoi ne pourrait-on parler d'un budget sans chiffres?

Qu'y a-t-il en dessous des chiffres, à côté, tout autour? À la page 47 — pardonnez-moi ce chiffre, ce sera le seul — à cette page, donc, issue de la nouvelle bible budgétaire de la Ville, on nous donne la réponse, graphique à l'appui. En dessous, à côté, tout autour des chiffres, il y a «le citoyen». Un «acteur important dans l'élaboration du budget», nous dit-on. Car durant l'année, il peut «sensibiliser les élus à des besoins particuliers, que ce soit pendant les assemblées publiques des conseils d'arrondissement ou celles du conseil municipal».

Le citoyen peut donc faire tout cela. Sauf qu'en général, trop occupé à gagner sa vie ou à la perdre, il ne le fait pas. Qu'attend-il du budget, alors? S'il est propriétaire, ce qu'il veut surtout savoir en consultant son budget nouveau, c'est si ses impôts fonciers augmentent ou non. La réponse? Oui et non. Dans l'Ouest, c'est surtout oui. À Senneville, Pointe-Claire, Baie-d'Urfé et Westmount,

c'est même oui à fond de train. En contrepartie, dans l'Est, le non tend à l'emporter.

Bien sûr, des deux côtés, des exceptions viennent confirmer la règle. Montréal-Est, par exemple, dont l'augmentation est aussi importante qu'à Westmount. Mais, de façon globale, une fois de plus, les chiffres nous parlent de la bonne vieille scission Est-Ouest. Ce qui veut dire que ce matin, en buvant son budget nouveau, l'Ouest grogne. Alors que l'Est rit un peu dans sa barbe. «Vous avez voulu défusionner? Eh! bien, payez maintenant...»

Sans doute se trouvera-t-il des gens pour crier au complot post-divorce. Mais il n'en est rien. Les hausses d'impôt foncier dans les arrondissements qui ont demandé de se séparer s'expliquent par l'augmentation de la valeur des propriétés et par la mesure d'harmonisation dans l'ensemble de l'île. Bref, il s'agit, avec ce budget, non pas de punir, mais de répartir un peu. Et en lisant entre les chiffres, vous verrez assez vite qu'on est encore très loin d'une répartition égale. Le citoyen de Côte-des-Neiges et celui de Dorval n'ont pas tout à fait le même budget par habitant. L'écart reste effarant.

Au fait, vous êtes-vous déjà demandé pourquoi la plupart des quartiers riches de Montréal campent à l'ouest alors que les plus pauvres sont à l'est? Je pensais que le phénomène était propre à Montréal. Mais un article du dernier *Courrier international* consacré à l'habitation nous dit qu'en fait, c'est presque une fatalité dans nombre de grandes villes occidentales.

«Les riches préfèrent l'ouest...», lit-on. «Quand on voit les plus grandes



F. LEVEILLEE

cités du monde, on est fortement tenté d'avancer que, pour des raisons symboliques ou par superstition, les métropoles s'étendent naturellement vers l'ouest. C'est comme si une sorte de pulsion inconsciente collective poussait les citadins vers l'ouest — les riches seulement, les pauvres étant condamnés à vivre à l'est.»

On cite l'exemple de Londres, où, depuis le XVI^e siècle, les palais se sont alignés le long du fleuve, à l'ouest de la ville, alors qu'à l'est se sont entassés les docks, les usines, les tanneries, leur pollution et leurs mauvaises odeurs. On cite Paris et ses quartiers populaires à l'est, New York et son East Side, Berlin qui

jusqu'à tout récemment se divisait avec d'un côté, l'Ouest luxueux et de l'autre, l'Est misérable.

Cette ségrégation remonte à la civilisation romaine, dit-on.

«Les villes naissent presque toujours du commerce, en général sur un port, un fleuve ou à un grand carrefour ferroviaire ou routier», souligne-t-on. Ainsi en est-il de Londres, New York, Amsterdam et Barcelone qui sont construites autour de ports dont l'activité est tournée vers l'est. À l'est, les quais, les industries qui dépendent de l'eau, les ouvriers. À l'ouest, l'argent.

«Et puis, il y a le vent», souligne-t-on. «Les Romains construisaient leurs rues de façon à ne pas prendre les vents mauvais. Le vent de sud-ouest, qui domine à Londres, repousse vers l'est les fumées et la puanteur des quartiers industriels.»

J'avais déjà entendu la même théorie cynique à propos de Montréal. Si les riches ont historiquement préféré s'établir à l'ouest alors que les usines se concentrent à l'est, c'est que les vents dominants poussent l'air impur d'ouest en est...

Légende urbaine? J'ai consulté quelques historiens, urbanistes et météorologues. Personne n'a dit que c'était tout à fait vrai. Personne non plus n'a dit que c'était tout à fait faux. Il n'y a pas que le vent. Il y a aussi la topographie, me dit-on. Les riches aiment les hauteurs et les points de vue qu'elles offrent. Cependant, il est vrai que les vents dominants à Montréal, durant l'été, viennent de l'Ouest. Le budget nouveau, à sa façon, tente de les renverser.



APARTÉ

« Les capitales

occidentales sont séparées en deux : quartiers bourgeois à l'ouest, quartiers pauvres, côté est. Cette ségrégation tire ses racines de la civilisation romaine. (...) Implicitement, l'Ouest, c'est la civilisation et la richesse, et l'Est, le mystère, la fourberie, la versatilité et la corruption. »

Extrait de l'article « Les riches préfèrent l'ouest » du *Financial Times*, qu'on retrouve dans le dernier hors-série maison du *Courrier international* intitulé *De toit à moi* (octobre-novembre-décembre 2004).

Arrestation d'un Palestinien clandestin dans le métro

TRISTAN PÉLOQUIN

L'arrestation d'un réfugié clandestin palestinien à la station de métro McGill, mardi soir, a tourné en escarmouche entre les agents de l'immigration et un groupe de militants qui tentaient d'empêcher son expulsion du pays.

Selon la Société de transport de Montréal, l'incident s'est produit peu après qu'Ahmad Nafaa, dont la demande de statut de réfugié a été refusée par le Canada, eut été appréhendé par les agents de sécurité du métro pour avoir tenté de faire frauduleusement franchir les tourniquets à un ami. En vérifiant son identité, les

agents ont réalisé qu'un mandat d'arrêt pesait sur lui et ils ont appelé les policiers.

Quelques minutes plus tard, les policiers sont arrivés sur place, accompagnés d'agents des services frontaliers. Ces derniers ont toutefois fait face à une forte opposition d'un groupe de supporters du réfugié

lorsqu'ils ont tenté de l'emmener à bord d'un fourgon cellulaire.

Ahmad Nafaa, un des fondateurs de la Coalition contre la déportation des réfugiés, est originaire du camp de réfugiés d'Ein el-Hilweh, au Sud-Liban. Il est détenu depuis son arrestation au centre de détention d'Immigration Canada, à Laval, et fera

aujourd'hui l'objet d'une révision de détention au terme de laquelle il risque d'être expulsé vers les États-Unis, puis par les autorités américaines vers le camp d'Ein el-Hilweh. Ce camp de réfugiés, le plus grand du Liban, est réputé pour être le théâtre de violentes luttes de pouvoir entre bandes rivales armées.

De cinq à 15 ans de prison pour cinq Bandidos

ANDRÉ CÉDILOT

Après les Hells Angels Nomads et les Rockers, c'est au tour des Bandidos de payer pour la guerre des motards à laquelle les deux clans se sont livrés à Montréal et Québec, et qui a fait plus de 160 morts, de 1994 à 2001.

Au terme d'un grand procès qui a monopolisé un jury pendant neuf mois, Normand Whissel, 50 ans, Tony Duguay, 31 ans, Benoît Fortin, 35 ans, Jacques Morin, 44 ans, et Yves Filiatreault, 44 ans, ont écopé, hier, de cinq à 15 ans de pénitencier. En soustrayant le temps passé en détention préventive depuis juin 2001, on parle de « sentences nettes » de un à 10 ans de réclusion.

Les cinq accusés ont été reconnus coupables d'un grand total de 22 chefs d'accusation de gangstérisme, trafic de drogue, complots de meurtres et incendie criminel. Ils avaient tous des casiers judiciaires bien garnis. Le juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure, estime que Filiatreault est peut-être le seul qui montre de réelles chances de réhabilitation.

Condamnés à une dizaine de reprises depuis 1978, Filiatreault faisait la livraison de la drogue. Il n'était pas membre des Bandidos. Il a quitté la bande au bout de quatre mois à la suite d'une mésentente avec son « patron », Jean Duquaire, 48 ans, principal pourvoyeur de drogue et financier du gang à la dérive au moment de la rafle de la police de Montréal, le 5 juin 2002.

L'un des vétérans des Rock Machine/Bandidos, Normand Whissel a écopé la peine la plus sévère, 15 ans d'emprisonnement, tandis que Tony Duguay en a pris pour 13 ans. Le premier passait les commandes, tandis que l'autre était sur le front. Ils étaient tous deux à la tête de réseaux de trafiquants de drogue, respectivement à Mont-Laurier et Montréal-Nord, l'un des rares territoires de l'île de Montréal qui échappait aux Hells Angels.

La Couronne avait réclamé des châtiments plus sévères, mais le juge Tessier a choisi d'harmoniser les sentences avec celles infligées aux Rockers de Montréal, plutôt qu'aux Hells Angels Nomads. Selon lui, la structure et les activités illicites des Bandidos, qui sont d'ex-membres des Rock Machine, sont loin d'avoir l'ampleur du clan guerrier de Maurice Boucher.

« On a un contexte beaucoup plus modeste. Les Bandidos n'ont pas la même envergure que les Hells Angels, qu'ils voulaient imiter et concurrencer. Dans le cas de ceux-ci, on parle de revenus de 111 millions, alors que Jean Duquaire avait un actif de 262 000 \$ et des comptes en souffrance de 535 000 \$ », a noté le juge Tessier, dans un jugement qu'il a mis deux bonnes heures à expliquer.

L'enquête policière de 18 mois a donné lieu à une preuve volumineuse qui tient sur 650 000 pages et 691 disques compacts (CD). On parle de milliers de photos et de centaines d'heures d'écoute électronique. Des 210 témoins disponibles, la poursuite en a présenté 68 au jury. La déposition des délateurs Sylvain Beaudry et Patrick Hénault, parmi les plus actifs durant la guerre des gangs, s'est avérée cruciale pour l'issue du procès.

Juste avant le début des audiences devant le jury, en janvier, le ministre public a dû libérer cinq autres accusés, dont le chef des Rock Machine, Salvatore Cazzetta.

LE 31

LE SHETLAND ZIP CÔTES INVERSÉES 39.⁹⁵

De notre collection shetland exclusive, un style actualisé par le col cheminée à zip diagonal et la texture côtelée du tricot à l'envers. Gris chiné, noir, écru, marron, ciel, rouge, rose, orange. P.m.g.tg. Rég. 58.00

LA CHEMISE OXFORD CARREAUX PRINCE-DE-GALLES 29.⁹⁵

À 40% de rabais, une chemise sport vedette exclusive, très appréciée pour la qualité de son tissage pur coton confort, ses beaux détails unis sur l'envers du col et des poignets. Marine, paille ou sable. P.m.g.tg.tg. Rég. 50.00

LA CHEMISE RAYURES OBLIQUES IRISÉES 59.⁹⁵

Tissage pur coton de haute qualité qui donne un bel effet optique discret, poignets mousquetaires. À offrir en tons pastel de rose, vert, bleu, jaune, lilas ou rouge, orange, noir, blanc. 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. Rég. 88.00

LE TEE-SHIRT RAGLAN CHINÉ 19.⁹⁹

Un cadeau exclusif à prix exceptionnel. Un tee-shirt pur coton rehaussé par une encolure ronde et des insertions à fines rayures contrastantes aux épaules sur fond choco, vin, marine. P.m.g.tg. Rég. 29.95

Un cadeau pour vos cadeaux!
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Les libéraux de Paul Martin condamnés à perdre leur premier vote d'importance

VOTE suite de la page A1

Un gouvernement ne se sent jamais lié par une résolution adoptée aux Communes, même si elle est adoptée par une écrasante majorité des députés. Toutefois, il est assez rare qu'un gouvernement décide de passer outre.

« Cette motion n'est pas dans l'intérêt du Québec, ni du Canada, ni de Mirabel, ni des travailleurs, ni du développement économique. C'est une motion qu'on regarde avec un rétroviseur. On essaie d'être nostalgique », a déclaré M. Lapierre durant le débat aux Communes. Le ministre, lieutenant politique de Paul Martin au Québec, a également soutenu que donner suite à cette résolution pourrait mettre en péril l'expansion future de Mirabel où l'entreprise Bombardier pourrait établir sa prochaine usine pour construire ses nouveaux appareils de 100 places, un projet qui créerait 2500 emplois.

Il a accusé le Parti conservateur de faire preuve « d'opportunisme cras-

se » en déposant une résolution qui risque de créer de faux espoirs chez les agriculteurs de Mirabel et a vilipendé le Bloc québécois qui, selon lui, « est en train de se faire embarquer dans un pacte de cons » en appuyant les troupes de Stephen Harper. « Au lieu de développer 2500 emplois, ils voudraient y faire pousser du blé d'Inde », a déclaré M. Lapierre sur un ton incisif. Il a aussi rappelé que l'ancien gouvernement conservateur de Brian Mulroney avait signé en 1992 un bail de 60 ans avec l'administration des Aéroports de Montréal (ADM).

Devant les journalistes, M. Lapierre a continué d'attaquer les conservateurs et les bloquistes et a soutenu qu'il prendra « acte » de la résolution qui sera adoptée mardi et qu'il l'enverra à l'ADM, sans plus.

« Démagogue »

Les députés bloquistes ont vivement réagi aux propos cinglants du ministre Lapierre, n'hésitant pas à le qualifier de « démagogue » du-

rant le débat aux Communes. Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, a soutenu que les libéraux de Paul Martin paieront un prix élevé aux prochaines élections s'ils font fi de la volonté exprimée par la Chambre des communes dans ce dossier. « C'est de l'arrogance et c'est pour cela que des libéraux au Québec, il en reste de moins en moins. Les gens n'acceptent plus cette arrogance véhiculée par Jean Lapierre. Il se fout des gens de Mirabel. Il se fout des gens du Québec. Il se fout de l'UPA. Il se fout de la Chambre des communes. Il se fout du monde entier. Mais peut-être que les gens s'en foutront lors de la prochaine élection », a tonné Michel Gauthier. M. Gauthier a rejeté l'argument de M. Lapierre au sujet du bail qui lie Ottawa et ADM pendant encore quelques décennies, soutenant qu'ADM est une créature du gouvernement.

De son côté, le chef conservateur Stephen Harper a accusé les libéraux de refuser de reconnaître « une erreur monstrueuse » et de

réparer le tort qui a été causé « à des milliers de Québécois » qui ont été traités « injustement » par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau, d'autant plus qu'il n'y a plus de trafic passager à Mirabel, réduit à des activités de fret. « Mon intention n'est pas de rouvrir inutilement le débat puisqu'il est toujours ouvert, mais bien le contraire. Le but de notre motion est que le gouvernement du Canada mette un terme une fois pour toutes à une saga qui déshonore notre pays, notre gouvernement », a lancé M. Harper sous les applaudissements de ses troupes.

Dans un communiqué de presse publié hier, le président-directeur général d'ADM, James Cherry, a soutenu que son organisme tient à conserver les 11 000 acres comme réserve foncière afin d'assurer l'avenir de l'aéroport de Mirabel. Il a expliqué que l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (Dorval) pourra suffire aux besoins de transports des passagers pendant 30 ans et qu'un retour des vols passagers à Mira-

bel, qui ont pris fin en 2002, sera alors possible. « Nous maintenons cette réserve foncière uniquement pour préserver l'avenir de Montréal-Mirabel comme plateforme aéroportuaire et recroquer ces terrains serait une erreur lourde de conséquences tant pour Aéroports de Montréal que pour la région de Mirabel », a-t-il affirmé. Il a ajouté que les 11 000 acres en question, qui sont loués aux agriculteurs, seront nécessaires si jamais il fallait construire de nouvelles pistes pour un aéroport au statut international.

À l'origine, 97 000 acres des plus belles terres agricoles du Québec ont été expropriées pour la construction de l'aéroport Mirabel dans les années 60. En 1989, le gouvernement Mulroney a accepté de revendre 80 000 acres aux agriculteurs, laissant ainsi 17 000 acres pour l'usage d'ADM. Mais à l'heure actuelle, seulement 6000 acres sont effectivement utilisées.

Réagissant aux intentions des libéraux, Marcel Denis, le président de l'UPA de Mirabel, avait du mal à cacher sa déception de voir qu'ils ne respectent pas la résolution. Il a prédit qu'ils en subiraient les conséquences au prochain scrutin. « Je crois que ce gouvernement, avec les gaffes qu'il commet actuellement, est en train de courir à sa perte. Il va y avoir des élections à un moment donné », a-t-il lancé.

Une autre journée au bureau pour Slobodan Milosevic

BOISVERT

suite de la page A1

L'homme est au cœur de guerres et de massacres qui ont fait 200 000 morts en pleine Europe, où Milosevic voulait empêcher l'éclatement de la Yougoslavie, puis, à défaut, créer une Grande Serbie.

Je regarde le monstre intensément. Il jette un coup d'oeil rapide et indolent de notre côté. Il s'assoit. Ouvre sa mallette. En sort quelques documents. Il est impeccablement vêtu : complet marine, chemise bleue, cravate rouge. Pour un type qui fait de l'hypertension, il a l'air en pleine forme. Relaxe. Accoudé sur le dossier de sa chaise.

L'histoire a beau s'écrire chaque jour ici, ce n'est toujours qu'une autre journée au bureau pour Slobodan Milosevic. La 313^e.

Tu passes tous les contrôles, tu t'installes pour écouter un procès historique, tu t'en viens voir un monstre, et au bout de deux heures, qu'est-ce que tu vois ? Un garde de sécurité qui s'endort à côté du monstre. Mais profondément. Ils se relaient toutes les 20 minutes. Celui qui le relève lui tape sur l'épaule. Il s'en va. Quand il revient... il se rendort.

Après 313 jours, un monstre en costume devient terriblement banal. C'est bien là un des problèmes de ce tribunal : il y a longtemps qu'il n'est plus spectaculaire. Au temps héroïque où, en pleine guerre, la procureure Louise Arbour déposait des accusations contre Milosevic, Karadzic, Mladic et les autres, le TPIY était auréolé de la vertu des pionniers.

Onze ans après sa création, il est devenu « une autre institution de l'ONU ». Qui coûte cher — de plus en plus cher. Qui s'occupe de « vieux crimes » — entre 1991 et 1999. Et dont on se demande maintenant seulement : quand donc en viendront-ils à bout ?

Vieille guerre, vieux crimes, vieux procès... Et pourtant, selon les projections les plus optimistes, le TPIY ne terminera ses travaux qu'en 2010, donc 17 ans et 1,5 milliard après sa création.

Le monstre de Belgrade n'est qu'une des quelque 125 personnes accusées par le TPIY. Mais il est le



PHOTO BAS CZERWINSKI, REUTERS

Slobodan Milosevic, à droite, a dit qu'il voulait faire entendre 1661 témoins à son procès. La poursuite s'est opposée vigoureusement à cette requête.

plus connu. Le TPIY a abattu beaucoup de boulot : plus de 50 condamnations ou aveux de culpabilité. Il y a cinq procès en marche et 46 autres détenus à La Haye attendent leur tour. Mais c'est le procès Milosevic qui symbolise le travail du TPIY, son succès et ses difficultés.

L'audition a commencé le 12 février 2002. La poursuite a terminé sa preuve deux ans plus tard, l'hiver dernier, après avoir fait entendre 301 témoins — la moitié de ce qui était prévu. Depuis, il y a eu quelques péripéties, quelques requêtes, bien des palabres, la mort d'un juge — pas le moindre : le Britannique Richard May, qui présidait — et, finalement, le début de la défense.

Milosevic, qui se défend seul, a dit qu'il voulait faire entendre 1661 témoins. La poursuite s'est opposée vigoureusement. Les trois juges, astucieusement, n'ont pas tranché : vous ferez entendre autant de témoins que vous voudrez, M. Milosevic, mais vous devrez le faire en 150 jours au plus.

Pourquoi 150 jours ? C'est un savant calcul des juges, basé sur le temps utilisé par la poursuite *versus* le temps des contre-interrogatoires de Milosevic. Il est entendu que, sur ces 150 jours, la poursuite ne disposera que de 60 % du temps pris par l'interrogatoire de Milosevic pour contre-interroger les témoins de la défense.

Cette semaine, Milosevic a fait entendre son deuxième et son troisième témoins. N'en resterait donc plus que 1558.

En droit, on voit poindre une sorte de défense « de nécessité ». Si l'armée yougoslave a attaqué — et commis quelques « excès » — ce serait parce qu'il y avait des situations d'insurrection et de terrorisme dans diverses parties du pays. Il fallait réagir.

On pourrait aussi appeler cela « la défense russe ». Car si Milosevic a peu d'amis en Europe de l'Ouest, il en a plusieurs en Russie, qui soutenaient, soutiennent et soutiendront toujours Milosevic.

Notamment l'ancien premier ministre russe Nikolaï Rijkov, 75 ans, ex-candidat à la présidence russe contre Boris Eltsine, aujourd'hui sénateur. Lundi et mardi, Rijkov est venu dire à la Cour qu'il s'est rendu plusieurs fois en ex-Yougoslavie au début des années 90, puis en 1999, quand l'OTAN a finalement décidé de faire des frappes aériennes pour contrer la répression dans la province du Kosovo.

Le sénateur russe affirme que les attaques de l'OTAN ne visaient pas à protéger les civils albanais du Kosovo, mais simplement à intimider la Yougoslavie, dans le but de la faire éclater.

Pour Rijkov comme pour bien des Russes, en fait, le régime yougoslave ne faisait que se défendre face aux terroristes indépendantistes du Kosovo et autres menaces dans les autres provinces yougoslaves, Les Américains, de leur côté, cherchaient à faire éclater la Yougoslavie. Comme ils avaient contribué à faire éclater l'URSS en 1991. Pour mieux dominer la région.

« Je vous ai rencontré plusieurs

fois à cette époque, monsieur le président », dit Rijkov. (Car si Milosevic, qui ne reconnaît pas le Tribunal, appelle les juges tout simplement « monsieur », les témoins russes, eux, appellent l'accusé « monsieur le président » ou « président Milosevic ».)

« Vous insistiez tout le temps sur l'importance de trouver des solutions pacifiques au conflit du Kosovo », a affirmé Rijkov. « Ai-je déjà évoqué devant vous le projet de faire une Grande Serbie ? » demande l'accusé. « Je n'ai jamais entendu parler de ça avant de voir l'acte d'accusation. »

En contre-interrogatoire le procureur, le Britannique Geoffrey Nice, fait ressortir que Rijkov, nationaliste slave, a déjà attaqué violemment le TPIY dans des écrits. Il a déjà affirmé que son seul but était « l'humiliation nationale des Serbes », peuple slave également. Il a déjà accusé le TPIY de faire entendre de faux témoins et de produire de faux documents.

« Pouvez-vous nommer un seul faux témoin que nous aurions fait entendre, monsieur ? — Je parle en général, je suis un politicien, pas un avocat... Mais quand quelqu'un dit qu'on lui a tiré dessus avec une mitrailleuse, et qu'il est en vie, c'est difficile à croire... »

Le lendemain, Milosevic a fait entendre un général à la retraite de l'armée russe, Leonid Ivashov. Lui aussi a dit que l'intervention militaire serbe au Kosovo était destinée uniquement à réprimer le terrorisme albanais. Qu'il y avait un plan américain pour affaiblir la Yougoslavie et la Russie, et qu'on ne cherchait qu'un prétexte pour faire intervenir l'OTAN. Et qu'en fait, s'il a un reproche à faire à Milosevic, c'est de ne pas avoir été assez musclé dans ses ripostes au terrorisme au Kosovo. D'avoir été un modéré, en somme.

Lundi, un autre ancien premier ministre russe, Evgeni Primakov, viendra à la barre pour soutenir Milosevic. N'en restera plus que 1557...

DEMAIN

La lutte contre la montre... et l'indifférence

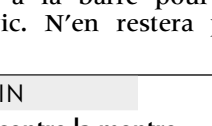
Notre chroniqueur Yves Boisvert passe la semaine à La Haye, au procès de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, accusé de crimes contre l'humanité.

Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!

L'État doit-il financer l'école privée? Avec Josée Boileau, Luc Lavoie, Isabelle Maréchal et Lorraine Pagé.
Tutoie-t-on trop? Avec Josée Blanchette, Lucien Francoeur, Jacques Languirand et Gérald Larose.

Animation : Marie-France Bazzo Invitée : Fabienne Larouche

Il y a deux écoles. Qu'en dis-tu?



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

CHARTRE DES DROITS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pas de pluie de recours en vue

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — La modification à la Charte des droits et libertés proposée par la politique de développement durable du gouvernement Charest ne causera pas une pluie de recours devant les tribunaux.

« On ne peut pas utiliser une loi générale de cette nature pour dire que personne ne peut fumer ou personne ne peut avoir un chien qui perd son poil », souligne le spécialiste de la Charte, l'avocat Julius Grey.

L'insertion à l'article 46 de la Charte de la phrase « toute personne a droit, dans la mesure et selon les normes prévues à la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité », est une « expression d'appui pour l'environnement », un « outil d'interprétation » tout au plus, selon M^e Grey.

Par exemple, un travailleur pourrait se servir de la « clause Mulcair », première modification d'importance à la Charte depuis 10 ans, pour exiger qu'une interdiction de fumer dans les lieux de travail inclue l'entrée de son bureau.

Le nouveau droit inscrit par le mi-



Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC ©

nistre Mulcair dans le dernier chapitre de la Charte ne permet pas d'invalider des lois. Il ne s'agit pas d'un droit fondamental, comme la

liberté d'expression, d'association ou de religion ou les droits à la sécurité et à la vie.

La modification pourra toutefois

servir comme outil d'interprétation d'une loi municipale ou provinciale existante, estime M^e Grey. Le ministre de l'Environnement, Tho-

mas Mulcair, explique d'ailleurs que « l'article dans la Charte donne une obligation au gouvernement d'appliquer ses propres lois. S'il existe une norme environnementale et qu'elle n'est pas appliquée, cela donne un droit aux gens de demander son application ».

Si le ministre Mulcair était allé plus loin, ajoute Julius Grey, « ça nuirait à la nature fondamentale de la Charte en permettant son utilisation à toutes les sauces pour dicter les détails de la vie en société ». La clause Mulcair est « raisonnable », croit-il. Une professeure de l'UQAM, Corinne Gendron, rappelle que la notion de développement durable dépasse la question environnementale.

Le concept, « un peu ambigu » reconnaît-elle, touche désormais à la fois les pôles environnementaux, économiques et sociaux. « Reconnaître un droit à l'environnement, c'est fantastique, mais sans tenir compte des dimensions sociales, ça peut aussi mener à des abus », souligne-t-elle.

Cette spécialiste de l'énergie et du développement durable pense que, telle que proposée, la modification à la Charte des droits et libertés ne tient pas compte de l'équité entre les générations et à l'intérieur d'une même génération, par exemple. La professeure Gendron estime que la « clause Mulcair » représente un « retour en arrière ». Selon elle, il s'agit « d'une ancienne conception du développement durable qui le résume à la protection de l'environnement. En 2004, c'est un peu désolant ».

Un premier pas vers un gouvernement plus vert

VERT suite de la page A1

Le gouvernement a déposé hier un avant-projet de loi sur le développement durable qui prévoit entre autres l'ajout à la Charte des droits et libertés de la personne du « droit, dans la mesure des normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité ». L'avant-projet de loi prévoit aussi la création d'un Fonds vert qui devrait recevoir environ 50 millions par année et qui servira à financer les actions du ministère de l'Environnement.

Nomination d'un commissaire

L'avant-projet de loi sera débattu jusqu'à l'automne prochain. Ensuite, le gouvernement accouchera d'une stratégie de développement durable. Un commissaire au développement durable sera nommé, au sein du bureau du vérificateur général. Puis, au printemps 2006, chacun des ministères et organismes

devra concevoir et adopter son propre plan d'action. Ils seront prêts peut-être un an plus tard. Ce qui nous amène près de la fin du mandat du gouvernement libéral actuel.

« Doit-on comprendre que le ministre a accepté cet échéancier afin que ses collègues n'aient rien à appliquer avant les prochaines élections ? » a demandé Stéphan Tremblay, porte-parole du Parti québécois en matière d'environnement.

Déjà, on sent que les débats au sein du Conseil des ministres sur l'avant-projet de loi risquent de causer quelques étincelles. Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, s'attend à ce que des « ajustements » soient apportés au travail de son collègue Mulcair. Il se dit contre l'idée, par exemple, de refuser une subvention gouvernementale à une entreprise reconnue comme « polluante ».

M. Audet préside le comité ministériel

de la prospérité économique et du développement durable par lequel devra nécessairement passer le projet de loi avant de devenir réalité. « Dans l'ensemble de cette démarche, nous allons nous assurer que le Québec va rester non seulement ouvert, mais davantage ouvert au développement économique puisqu'il tiendra compte du développement durable », a déclaré le ministre Audet.

Peu de termes ont été plus galvaudés ces dernières années que le « développement durable ». C'est un concept apparu pour la première fois en 1980 et défini par la commission Brundtland en 1987 comme étant un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le concept englobe à la fois l'économie, le volet social et l'environnement, ou encore « le niveau de vie, le mode de vie et le milieu de vie » selon les termes de la politique annoncée hier.

Comme exemple de pratique non durable, M. Mulcair a cité hier la quantité de déchets produits actuellement. « Ce n'est vraiment pas durable, l'enfouissement de déchets qui se fait actuellement à Montréal, dit-il. On peut continuer pendant cinq ans, 10 ans, peut-être 15, mais certainement pas 100 ans. »

Diversité biologique

Le ministère de l'Environnement a rendu public hier sa stratégie et son plan d'action sur la diversité biologique. « C'est le genre de plan d'action qui est attendu de tous les ministères », dit M. Mulcair.

L'annonce a été généralement bien accueillie par les groupes écologistes, encore méfiants après la lutte qu'ils ont menée contre le projet de centrale thermique du Suroît, mais rassurés par la promesse que leur a faite M. Mulcair de maintenir leur financement.

« M. Mulcair fait franchir un premier pas au gouvernement, dit

Alexandre Turgeon, de Vivre en ville. Ils ne pourront plus reculer. »

« C'est un avant-projet de loi, il y a toute une mécanique avant qu'il soit accepté, a commenté André Bélisle, de l'Association québécoise pour la lutte à la pollution atmosphérique. Il faut aussi que le reste du gouvernement l'accepte et pour ça il reste beaucoup de chemin à faire. »

« L'instauration du principe dans la Charte est une très bonne nouvelle, dit Sidney Ribaux, d'Équiterre. Mais on sera presque à la fin du mandat quand ce sera une réalité. Il va devoir y avoir des gestes concrets bien avant. On a eu zéro de ce gouvernement pour le transport en commun, et il n'y a rien de plus en accord avec le développement durable que le transport en commun. »

« On présente un cadre théorique, dit Steven Guilbeault, de Greenpeace, (qui ne reçoit pas de fonds de gouvernement). Ce n'est pas des mesures ni même une stratégie. Mais c'est un bon cadre théorique. Maintenant, le gouvernement Charest a une obligation de résultat. »

Avec Mario Cloutier et Gilles Normand

La SQ pourrait abolir 360 postes d'ici deux ans

TRISTAN PÉLOQUIN

La Sûreté du Québec songe sérieusement à fermer 11 centres d'appels dans le cadre d'un projet de réorganisation et de modernisation de son système de radiocommunication. Cette mesure, qui pourrait être mise en place dès 2006, se traduirait par l'abolition de 360 postes de préposés aux appels, affirme le Syndicat de la fonction publique du Québec.

Selon un document d'information destiné aux commandants, mais dévoilé hier par le syndicat, la SQ souhaite en fait centraliser ses services de communication dans deux nouveaux centres d'appels ultramodernes. Parallèlement, le corps policier renouvellerait entièrement ses équipements de communication et équiperait chaque véhicule d'ordinateurs. Un appel d'offres à cette fin a déjà été lancé afin d'évaluer la faisabilité du projet, qualifié de « scénario optimal » dans le document dévoilé hier.

Le syndicat soutient que la fermeture des 11 centres d'appels répartis sur le territoire québécois mènera inévitablement à une détérioration de la qualité du service, puisque les préposés civils qui y travaillent sont responsables non seulement de prendre les appels, mais aussi de faire de la recherche pour les policiers. Ce sont eux, par exemple, qui vérifient lors d'un appel pour violence conjugale quels sont les antécédents du suspect et si des armes à feu enregistrées sont entreposées à l'endroit d'où origine l'appel. « La tangente qu'est en train de prendre la SQ en voulant éliminer la majorité de ces postes est très inquiétante, affirme le président du syndicat, Michel Sawyer. C'est bien beau de vouloir économiser de l'argent en demandant aux policiers de faire eux-mêmes leurs recherches, mais s'ils perdent ne serait-ce qu'une minute à cette tâche sur chaque appel, la qualité du service en sera grandement affectée. »

La SQ a pour sa part affirmé que les affirmations du syndicat sont entièrement basées sur des hypothèses. Selon le corps policier, la fermeture des 11 centres d'appels est loin d'être chose faite.

La police de Sherbrooke met fin à la distribution de rapports vierges

NICOLAS BÉRUBÉ

Le Service de police de Sherbrooke (SPS) a annoncé hier qu'il mettrait fin à la distribution de formulaires de rapports de police vierges à des commerçants. Le porte-parole du SPS, René Dubreuil, a indiqué que la formule était en place depuis des années et qu'elle servait à faciliter le travail des agents en cas de vol à l'étalage.

Hier, le porte-parole de la police de Granby, Benoît Desautels, a affirmé que cette pratique n'avait pas cours

sur son territoire. « Chez nous, ça ne se fait pas. Même nos policiers qui sont sur la route n'ont pas accès à ces formulaires, réservés à l'usage des enquêteurs », a-t-il fait valoir. Plus tôt cette semaine, La Presse révélait que les policiers de ces deux municipalités avaient distribué des formulaires vierges que les agents de sécurité privés remplissaient en cas de vol à l'étalage. La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec estime que la procédure pose « un problème de légalité ».

*Un homme humble,
porteur d'espoir,
même après sa mort.*

*Des miracles pour les uns,
des phénomènes étranges
pour les autres.*

*Un lieu culte centenaire
qui accueille 2 millions de
visiteurs chaque année.*

CE SOIR 21 H

ZONE LIBRE
RUMEURS DE MIRACLES

RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/ZONELIBRE

POLITIQUE

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Québec accueillera la francophonie en 2008

Le sommet va coïncider avec le 400^e anniversaire de la fondation de la Vieille Capitale

DENIS LESSARD

OUAGADOUGOU – La tenue, à Québec, du Sommet francophone de 2008 était virtuellement acquise. Ce qui ne l'était pas, c'était qu'on puisse en faire officiellement l'annonce dès maintenant au Burkina Faso.

À la veille de l'ouverture du dixième Sommet de la francophonie, cette confirmation paraît dans le sac. Le premier ministre Charest s'est en effet dit confiant, hier soir, que la tenue de la réunion dans la Vieille capitale, coïncidant avec le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, puisse être officialisée. Normalement la francophonie se limite à annoncer sa prochaine réunion — celle de 2006 à Bucarest en l'occurrence, « mais ce n'est pas une règle absolue », a dit M. Charest.

Outre le traitement accéléré de ce dossier, le passage de la délégation québécoise à Ouagadougou fut également l'occasion hier de mettre en lumière la coopération québécoise en faveur du Burkina Faso, le pays hôte qui est aussi l'un des plus pauvres du monde.

En matinée, le premier ministre Charest a inauguré un « cyber-centre » au lycée Notre-Dame Kolgoh Naaba, une école de filles, répondant de bon gré aux questions des fillettes entassées à plus de 50 par classes.

L'Internet, devenu si courant au Québec, est encore un service très rare et coûteux au Burkina, d'expliquer l'évêque Jean Marie Campaore. Le cybercentre « arrive à point pour informer et former », a-t-il relevé. Le Québec a accepté de payer la note pour une soixantaine d'ordinateurs qui seront répartis dans 12 cybercentres, surtout dans des écoles mais aussi dans des salles communautaires et des radios indépendantes.

Par la suite, dans l'air brûlant du midi, M. Charest a participé à une longue cérémonie à ciel ouvert, posant la première pierre d'un premier chapiteau de Cirque du monde en



En matinée, le premier ministre Jean Charest a inauguré un « cybercentre » au lycée Notre-Dame Kolgoh Naaba de Ouagadougou.

Afrique, un programme cofinancé par le Cirque du Soleil, dans lequel Québec injecte 400 000 \$. Dans un quartier populaire de Ouagadougou, des moniteurs inculqueront la discipline nécessaire aux métiers du cirque à environ 700 jeunes de la rue.

Financée par l'ACDI, Desjardins vient par ailleurs apporter son expertise au réseau d'une centaine de caisses populaires qui sont apparues au Burkina Faso depuis 1974, calquées sur celles du Québec. Leurs actifs sont actuellement de 78 millions. Sans ces caisses les gens démunis n'auraient pas accès à un compte de banque, explique Anne Gaboury, présidente de Développement international Desjardins.

Charest intercède pour Bush

Le premier ministre Charest s'est aussi lancé dans un plaidoyer en faveur d'un réchauffement dans les relations entre les pays francophones

— la France notamment — et l'administration Bush, qui vient d'être reportée au pouvoir. Les fonctionnaires québécois s'affairaient hier à organiser une rencontre bilatérale entre M. Charest et le président français Jacques Chirac, toujours en froid avec Washington dont il avait réprouvé l'intervention en Irak.

« Mon intuition me dit que M. Bush voudra tendre la main. Il voudra tourner la page, il est dans son deuxième et dernier mandat. En Irak, il voudra profiter de la contribution que pourront faire la France et l'Europe pour aider à rétablir l'ordre et tenir des élections pour éventuellement se retirer d'Irak », a répondu M. Charest alors qu'il était interrogé au bulletin de TV5.

Plus tard, il s'est défendu d'avoir voulu intercéder pour M. Bush auprès de la francophonie. Il s'attend à ce que le président Chirac soulève la question. « À chaque fois qu'on s'est

parlé, M. Chirac a abordé la politique américaine », observa M. Charest. Ces prises de positions ne regardent en rien Ottawa : « Le premier ministre du Québec n'a pas à demander la permission pour intervenir ou exprimer son point de vue sur ces questions », soutient M. Charest.

Dès son retour au pays, mardi, il participera à un souper officiel que prévoit offrir le premier ministre Paul Martin à l'occasion du passage du président Bush à Ottawa. Rappelons que son mentor politique, Brian Mulroney, entretient toujours des relations cordiales avec la famille Bush et que M. Charest a fait un hommage bien senti à Jeb Bush, frère du président et gouverneur de Floride, lors de son passage à Montréal cet automne.

« Il y a à l'heure actuelle, selon lui, une fenêtre qui s'ouvre, tant pour les Américains que pour les Européens, dans la relation que l'administration

Bush voudra développer avec ses voisins. »

Il dit souhaiter « que l'administration Bush tende la main aux Européens, aux Africains et à nous aussi. On n'a pas appuyé les Américains dans leur décision d'aller en Irak, de rappeler M. Charest. Je sais qu'on a pris la bonne décision aujourd'hui ».

« C'est l'occasion de rebâtir les ponts. Tout le monde s'interroge sur la façon dont M. Bush va aborder son deuxième mandat. C'est l'occasion pour nous de définir les objectifs de ce que peut être cette administration, la faire pencher davantage vers le multilatéralisme, moins d'actions unilatérales, ce serait souhaitable pour la planète », a dit M. Charest.

Fillette heurtée

Par ailleurs, le premier ministre Paul Martin a offert ce matin, dans un camp de réfugiés près de Khartoum, un message d'espoir et de paix aux enfants du pays déchiré par la guerre qu'est le Soudan. Il leur a rappelé, dans une école de fortune, que la paix était bien davantage la norme que la guerre dans le monde d'aujourd'hui. Il leur a donné le Canada en exemple, un pays où Anglais et Français en guerre se sont unis pour le bâtir, a-t-il rappelé.

Un événement regrettable a ensuite marqué la fin de cette visite du leader canadien. En quittant le camp, un véhicule du convoi de M. Martin a malencontreusement heurté une fillette de 5 ans qui, heureusement, n'a pas été blessée gravement. Un porte-parole de l'entourage de Paul Martin a fait savoir qu'avant de quitter le Soudan, il rendra tout de même visite à la fillette à l'hôpital.

Paul Martin rentrera ensuite au Burkina Faso, théâtre, dès demain, du Sommet de la francophonie. Les dures situations qui ont cours en Côte-d'Ivoire, au Soudan et en Haïti y seront inscrites à l'ordre du jour.

Avec Presse Canadienne

Liza Frulla dans de beaux draps

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Quelques semaines après avoir publié des photos de la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, sur la page couverture de son numéro de septembre, le magazine québécois *Femmes arabes* a reçu une subvention de 40 000 \$ provenant des coffres de Patrimoine Canada.

Cette revue, qui vise à faire découvrir la femme arabe moderne, a fait une séance de photo ainsi qu'une entrevue avec Liza Frulla, car la minis-

tre est présidente d'honneur de Caftan Montréal, un défilé de mode de haute couture arabe qui aura lieu demain dans la métropole. M^{me} Frulla a été interrogée sur son rôle de ministre dans le dossier du multiculturalisme et sur le statut de la femme.

Or, selon le *Ottawa Citizen*, peu de temps après la parution de cette édition, *Femmes arabes* a obtenu une subvention du ministère du Patrimoine. En Chambre hier, le Parti conservateur a vertement dénoncé la situation. La députée conservatrice Bev Oda a

accusé la ministre d'utiliser l'argent des contribuables pour se faire de la publicité. « Est-ce que les Canadiens vont croire que l'obtention de cette subvention, un mois après la publication du magazine où elle se trouve en première page, n'est qu'une simple coïncidence ? », a-t-elle demandé.

« *Femmes arabes* a déposé sa demande de financement le 29 mars 2004, alors que je n'étais pas ministre du Patrimoine », s'est défendu la ministre. Elle a également ajouté qu'elle

avait accepté de prendre part à une séance de photographie, à la demande du magazine, pour appuyer l'événement Caftan Montréal « dont les profits iront à l'UNICEF et aussi au Collectif des femmes immigrées du Québec ».

En entrevue à *La Presse*, la rédactrice en chef de *Femmes arabes*, Khadija Darrid, a affirmé qu'elle n'avait pas bénéficié d'un traitement privilégié pour recevoir cette subvention, obtenue le 21 octobre. « Ça n'a absolument rien à voir, assure-t-elle. Ma

demande (de subvention), je l'ai faite le 29 mars 2004. C'est moi qui ai insisté pour avoir Liza Frulla en photo parce que je trouvais que c'était un bon coup et je veux que mon magazine soit connu. »

Interrogé à ce propos à la sortie des Communes, le leader en Chambre du Bloc québécois, Michel Gauthier, a mentionné qu'il n'y avait « pas de quoi fouetter un chat ». « S'il fallait que les ministres du Patrimoine ne puissent plus donner d'entrevues et être publiés en première page de toutes les revues qui reçoivent des subventions de Patrimoine Canada, il n'y aurait plus jamais d'entrevue », estime Michel Gauthier.

IS 300 2004
1,1%



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



RX 330 2005
518\$
48 mois



Elles ont l'habitude des ovations.
Pas des rappels.

GX 470 2004
768\$
48 mois



ES 330 2005
578\$
48 mois
0\$ comptant



GABRIEL LEXUS
3333, Côte de Liesse, St-Laurent
(514) 747-7777
ventes@gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
5770, boul. Taschereau, Brossard
(450) 923-7777
ventes@prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171 1 800 352-6111
ventes@spinelli.lexus.ca

VIMONT LEXUS
255, boul. St-Martin Est, Laval
(450) 668-2710 1 800 625-3987
ventes@vimont.lexus.ca

LEXUS

EN BREF

Heures d'ouverture des commerces

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, n'a pas l'intention d'intervenir pour que l'allongement des heures d'ouverture des commerces ne mette en péril les études des jeunes Québécois. « Pour nous, la réussite des élèves est prioritaire, a dit hier à *La Presse* Caroline Richard, attachée de presse de M. Reid. Le travail permet cependant d'aller chercher des expériences. » Mercredi soir, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a adopté une résolution exprimant la « crainte que la prolongation des heures d'ouverture des commerces ait un impact négatif sur la réussite éducative ». Marie Allard

AVENIR DES CÉGÉPS

Le ministre Reid temporise, les profs s'impatientent

MARIE ALLARD

Pour dénoncer la lenteur du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, à dévoiler la réforme du collégial promise pour cet automne, les professeurs de 16 cégeps ont fait la grève, hier matin. « Il est intolérable que le ministre Reid laisse planer des rumeurs sans se prononcer », a dit Alain Dion, président de la Fédération autonome du collégial (FAC), alors qu'il manifestait devant le collège de Rosemont.

Depuis la clôture du Forum sur l'avenir du réseau collégial, en juin, toutes sortes d'hypothèses circulent : on prévoit l'abolition de la philosophie, l'arrivée de programmes de durées variables ou encore l'émission de diplômés locaux. « Nous avons en poche un mandat de grève de 24 heures, que nous déclencherons si le ministre tarde trop à donner sa position », a averti M. Dion.

Quelques élèves, dont Isabelle Lévesque, 20 ans, se sont joints au débrayage. « Je suis venue manifester

contre la décentralisation des cégeps, qui pourrait faire en sorte qu'un diplôme de Rosemont ait moins de valeur que celui d'un cégep mieux coté », a-t-elle indiqué. La Fédération étudiante collégiale (FECQ) a aussi dénoncé le silence de M. Reid. « Il semble attendre que les campus soient vides pour se prononcer, quel courage ! » a ironisé Julie Bouchard, présidente de la FECQ.

Déjà, la semaine dernière, une pétition signée par 60 000 personnes en faveur du maintien des cégeps a été

déposée à l'Assemblée nationale, sans que le ministre ne précise ses intentions. « D'ici la fin de l'automne, M. Reid fera connaître les orientations gouvernementales », a répété hier à *La Presse* Caroline Richard, attachée de presse du ministre.

Les directions des 48 cégeps publics et 24 collèges privés du Québec sont eux aussi impatients d'avoir des nouvelles. « Nous espérons obtenir un gain d'autonomie, qui nous permettra d'avoir plus de responsabilités et de flexibilité », a indiqué Jacques Marchand, président de l'Association des collèges privés subventionnés du Québec.

Moduler les programmes selon les besoins et délivrer leurs propres diplômes sont deux objectifs des collèges. La rumeur voulant que le collège Jean-de-Brébeuf ait déjà demandé au ministre Reid la permission d'émettre ses diplômes est toutefois fausse.



Téléphone-à-bas-d'Noël



Téléphone pliable à écran couleur À partir de

0\$⁽¹⁾

3 premiers mois de service gratuits⁽²⁾

La mobilité sans tracas.

Combinez et économisez avec le Forfait de Bell⁽³⁾



Et bien simple.^{MC}

bell.ca/cadeaux 1 888 4MOBILE Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

- | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|---|
| <p>Bell Mobilité
Auteuil
Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366
Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511</p> | <p>Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618
Hull
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999
Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030</p> | <p>Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334
Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122
Laval
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000</p> | <p>Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244
Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900</p> | <p>CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Citécell
5450, rue Saint-Patrick Suite 101
(514) 762-2000
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222</p> | <p>Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer Itée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211
Sherbrooke
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406</p> | <p>St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444
Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777</p> |
|--|---|--|---|--|--|---|

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et s'adressent aux nouvelles activations. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Photo à titre indicatif. Jusqu'à épuisement des stocks. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec tout engagement. D'autres conditions s'appliquent. (1) Sujet à un engagement de 3 ans. (2) Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. (3) Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Sympatico et ExpressVu sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour les détails, visitez bell.ca/forfait. appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.



- Envoyez et recevez des courriels pratiquement n'importe où
- Courriel et agenda synchronisés
- Écran couleur rehaussé
- Navigateur HTML
- Haut-parleur intégré et écouteurs sans fil munis de la technologie Bluetooth^{MD}
- Fonctionne aux quatre coins du monde

TOUTE LA PUISSANCE D'UN BLACKBERRY À MÊME VOTRE SANS-FIL! UNE EXCLUSIVITÉ ROGERS^{MC}

Voici du jamais vu dans l'univers des appareils BlackBerry: le nouveau BlackBerry 7100r^{MC}. Conçu exclusivement pour le réseau Rogers Sans-fil, il témoigne de notre volonté constante de vous offrir des produits innovateurs vous permettant de garder le contact avec ce qui vous importe le plus. Comme tous les appareils de la famille BlackBerry, le BlackBerry 7100r est un outil indispensable pour accéder à votre courriel où que vous soyez. Et avec un *look* totalement repensé, il saura révolutionner la façon dont vous communiquez.

POUR EN SAVOIR PLUS, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870
OU VISITEZ ROGERS.COM/SANS-FIL/BLACKBERRY



- MONTRÉAL**
 1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
 3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
 2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
 Place-Ville-Marie (514) 394-0000
 8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
 1201, avenue Greene (514) 933-8000
 5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
 5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
 6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
 Centre Rockland (514) 735-4086
 Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
 Place Bourassa (514) 324-3180
 Place Versailles (514) 355-0003
 Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
 997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
 505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
 3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
 2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
 8457, boul. Newman (514) 368-4000
 Carrefour Angrignon (514) 368-4230
 Place Vertu (514) 745-0745
 2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
 740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
 Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
 Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
 Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
 7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
 Mail Champlain (450) 671-3300
 Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
 878-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHATEAUGUAY
 129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
 Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
 965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
 Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
 442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
 Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
 575, boul. Boivin (450) 777-6612
 Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
 Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
 Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
 15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
 517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
 Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
 2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
 379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
 Centre Laval (450) 978-1081
 1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
 241C, boul. Samson (450) 969-1771
 Carrefour Laval (450) 687-5386
 1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
 1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
 221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
 110, boul. Industriel (450) 581-4666
 Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
 Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
 Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
 360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
 Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
 Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
 Carrefour du Nord (450) 436-5895
 60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROOKE
 2980, rue King O. (819) 566-5555
 Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
 Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
 1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
 Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8003
TROIS-RIVIÈRES
 5335, boul. des Forges (819) 372-5000
 5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
 Centre Les Rivières (819) 694-6812
VAL-D'EAU
 Centre Valleyfield (450) 373-0519

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.



L'appareil peut ne pas être disponible dans tous les magasins. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce ou des marques déposées de Research In Motion Limited - utilisées avec permission. BlackBerry et la mention «Toujours en service, toujours connecté» sont déposés auprès du U.S. Patent and Trademark Office et peuvent être en attente ou déposés dans d'autres pays. La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc et toute utilisation de ses marques doit se faire sous licence. Tous les autres noms, produits ou marques mentionnés dans cette annonce peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. ©Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. Utilisés sous licence.

POLITIQUE

COMMISSION GOMERY

Guité en menait anormalement large, selon deux témoins

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'ancien directeur des activités de commandite aux Travaux publics, Chuck Guité, l'homme « qui ne se pliait pas facilement au modèle bureaucratique habituel », selon l'expression employée hier par le commissaire John Gomery, en menait large au sein du ministère, ont témoigné hier l'ancien sous-ministre Ran Quail et l'ancien sous-ministre adjoint, James Stobbe.

En effet, selon ces deux hauts fonctionnaires qui étaient les patrons de M. Guité, ce dernier avait une relation « très particulière » avec les ministres des Travaux publics David Dingwall et, plus tard, Alfonso Gagliano, quand ce n'était pas directement avec le cabinet du premier mi-

nistre, se passant systématiquement de la supervision de ses supérieurs immédiats lorsqu'il s'agissait de commandites. « Depuis que je suis dans la fonction publique, soit depuis 1969, jamais je n'ai vu une telle relation », a lancé M. Stobbe.

Ran Quail, dont la déclaration concorde avec d'autres témoignages précédents à la commission d'enquête sur le programme de commandites, a notamment relaté hier que M. Guité, fonctionnaire somme toute de rang moyen en 1996, semblait bénéficier d'une protection particulière au cabinet du premier ministre. M. Quail a raconté au procureur adjoint de la commission, Neil Finkelstein, qu'il avait reçu un appel téléphonique vers la fin de 1996 d'un haut fonctionnaire du Bureau du conseil privé, M. Bi-

lodeau, qui lui avait signalé que le cabinet du premier ministre s'interrogeait sur la surveillance qu'exerçait son sous-ministre adjoint (James Stobbe) sur Chuck Guité.

M. Quail, qui a affirmé avoir un « souvenir limpide » de ce coup de téléphone de M. Bilodeau, a déclaré hier avoir compris à l'époque qu'on reprochait à James Stobbe de « poser trop de questions » à Chuck Guité sur les activités de commandite. M. Stobbe tentait en effet de savoir auprès de son employé ce qu'il était advenu de l'argent des commandites et ce qu'il en était des dépenses en regard du budget alloué. M. Quail a répondu à son interlocuteur, a-t-il dit hier, que « Jim faisait simplement son travail et qu'il continuerait à faire son travail ».

Par ailleurs, si les ministres des Travaux publics David Dingwall et Alfonso Gagliano ont joué un rôle de premier plan dans le programme de commandites, a témoigné hier James Stobbe, il n'en fut pas de même pour la ministre Diane Marleau, qui hérita de ce portefeuille après M. Dingwall et avant M. Gagliano.

M. Stobbe était particulièrement préoccupé pendant le court règne de M^{me} Marleau aux Travaux publics, soit de janvier 1996 à juin 1997, par le fait que M. Guité traitait directement avec le cabinet du premier ministre sans informer la ministre des projets de commandite. « J'étais très préoccupé que notre ministère, a-t-il dit, sous la direction de M^{me} Marleau, dépensait de l'argent sur des projets de haute visibilité et qu'elle

n'en était pas informée. J'ai alors ordonné à Chuck d'informer le bureau de la ministre de ces dépenses, puisqu'elle en avait la responsabilité. »

M. Stobbe a déclaré par la suite qu'il se souvenait d'une conversation avec Chuck Guité au cours de laquelle ce dernier lui a dit que Jean Carle, du cabinet du premier ministre, lui avait demandé qui était M. Stobbe. Ce dernier pense que la question a été posée par M. Carle parce qu'il insistait à cette époque pour que M^{me} Marleau soit informée des activités de commandite.

L'ancien sous-ministre adjoint ainsi que M. Quail n'ont pu cependant expliquer pourquoi M^{me} Marleau n'était « pas dans le décor » au sujet des commandites. Ils ont témoigné par ailleurs que l'entourage du premier ministre le savait.

Quant aux décisions à propos des commandites, M. Stobbe a estimé que ce n'est pas un fonctionnaire du rang de M. Guité qui les prenait. « Selon mon expérience, a-t-il dit, quand le ministre exprime le désir qu'une activité soit réalisée, elle l'est habituellement. » M. Gomery lui a alors demandé si M. Guité ne devait pas attendre de recevoir un ordre pour agir. « Cela n'a pas besoin d'être formulé comme un ordre pour que ce soit un ordre », a répondu M. Stobbe avec un large sourire.

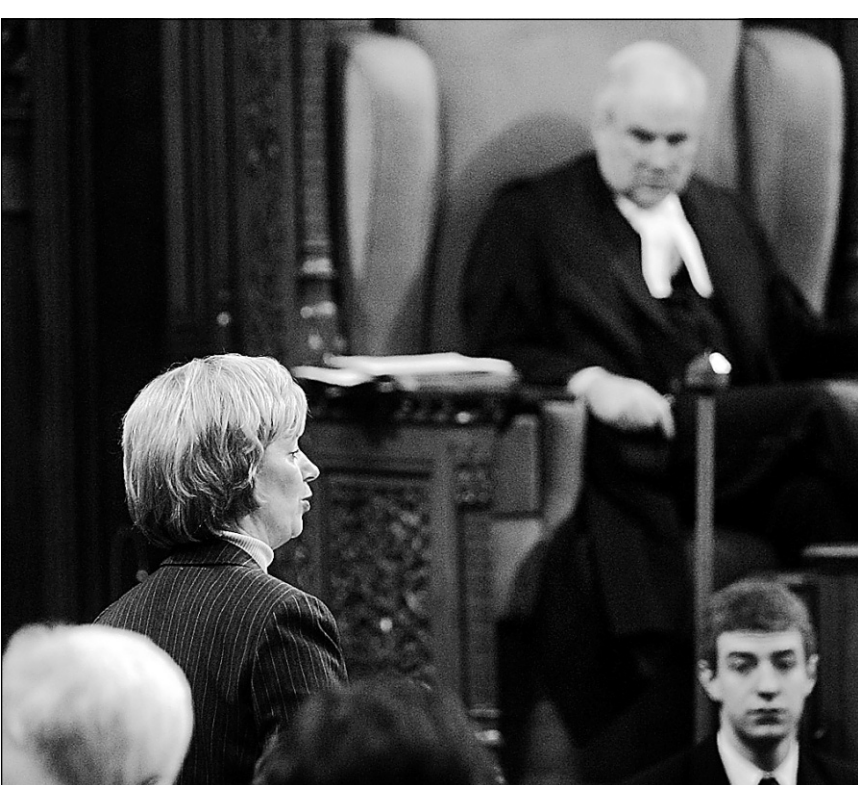


PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

La ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Judy Sgro, en Chambre mercredi.

Judy Sgro n'est pas au bout de ses peines

Son chef de cabinet est allé dans un bar de danseuses discuter « main-d'oeuvre qualifiée »

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'étau se resserre de plus en plus autour de la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, dans l'embarras depuis deux semaines pour avoir accordé le statut de résidente temporaire à une effeuilleuse roumaine qui travaillait l'été dernier au sein de son équipe de campagne électorale.

C'est qu'il a été révélé hier que son chef de cabinet, Ihor Wons, a également rencontré le propriétaire d'un cabaret de danseuses

nues, à la demande de ce dernier et dans le bureau de son établissement, au cours de l'été, afin de discuter de la pénurie de « main-d'oeuvre qualifiée » qui nuisait aux activités de son entreprise.

Pas de visa

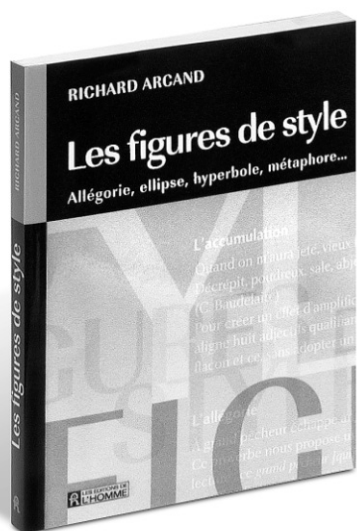
Le propriétaire de l'établissement, Terry Koumoudouros, s'est plaint qu'il ne pouvait obtenir de visa pour faire entrer au pays 18 effeuilleuses de la République dominicaine. En bout de piste, M. Wons a indiqué qu'il ne pou-

vait rien faire pour l'aider. Mais ces révélations ont tout de même donné de nouvelles munitions au Parti conservateur, qui attaque sans relâche la ministre Sgro depuis deux semaines et réclame sa démission.

M^{me} Sgro a reconnu que le comportement de son chef de cabinet était inadmissible et a répété que toute l'affaire fait actuellement l'objet d'une enquête du commissaire en éthique, Bernard Shapiro. Ce dernier devrait rendre son verdict d'ici un mois.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



LES ÉDITIONS DE L'HOMME

Voici les gagnants qui ont mérité le livre LES FIGURES DE STYLE et un t-shirt *La Presse*.

M. BENOÎT ARCHAMBAULT
MONTRÉAL
M. CLAUDE BÉLAIR
SAINT-THÉRÈSE
MME RÉJEANNE BELLERIVE
SAINT-BONIFACE
MME SUZANNE BLAIS
DRUMMONDVILLE
M. GUY BOUCHER
MONTRÉAL
MME SUZANNE BRAULT
MONTRÉAL
M. GASTON BROADHVEST
MONTRÉAL
MME SUZANNE BUSSIÈRE
LÉVIS(LAUZON)
MME MONIQUE CARON
SAINT-HYACINTHE
M. RICHARD CASSELOT
LAVAL
M. ANDRÉ CHARLEBOIS
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
MME KATHLEEN CLAVEL
SAINT-THÉRÈSE
M. LOUIS J. CLÉMENT
OUTREMONT
M. ROBERT CORMIER
MONTRÉAL
M. PAUL-E. DANEAU
SOREL-TRACY
M. FERNAND DELAGE
TERREBONNE
MME FRANE DES ORMEAUX
BROSSARD

MME NICOLE DUMONT
DELSON
MME JACQUELINE GAGNON
SAINT-BRUNO
MME MURIELLE GILBERT
MONT-ROYAL
M. JEAN-PIERRE GOULET
L'ASSOMPTION
M. PIERRE GUERTIN
ANJOU
MME MURIEL HAMEL
MONTRÉAL
MME JEANNINE HOTTOTE
MONTRÉAL
M. ROBERT KEMP
GRANBY
M. POLYDORE LAFLAMME
MONTRÉAL-NORD
M. JEAN-MARC LAGACÉ
LAVAL
MME LUCILLE LAGACÉ
MONTRÉAL
M. JEAN-MAURICE LAMY
MONTRÉAL
MME FRANÇOISE LANDRIAU
SAINT-CONSTANT
M. ROBERT LANDRY
SAINT-LAZARE
MME DENISE LAUZON
LAVAL
MME CLAUDETTE LÉGER
SAINT-LÉONARD
MME THÉRÈSE LÉGER
ROSEMÈRE

MME SYLVIE LELIÈVRE
LAVAL-DES-RAPIDES
M. YVES LÉONARD
BOUCHERVILLE
M. JEAN-PIERRE MICHAUD
REPERTIGNY
MME JOSÉE MOISAN
ROSEMÈRE
M. DANIEL MONETTE
LAVAL
MME RENÉE NOËL
REPERTIGNY
M. GAËTAN PAQUET
MONTRÉAL
MME GHISLAINE PAQUETTE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
MME STELLA POISSANT
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
MME CLAUDE RICHARD
SAINT-LAURENT
M. SERGE ROCHON
LONGUEUIL
M. CLAUDE ROUTHIER
VICTORIAVILLE
MME PAULINE SAINT-PIERRE
REPERTIGNY
MME NATHALIE SAINT-ROCH
SAINT-JULIE
M. MARCEL TARDIF
REPERTIGNY
M. MARIO VENNE
MONTRÉAL

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé. »

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

LA PRESSE

cyberpresse.ca

Chevrette ne sera pas candidat à la mairie de Québec

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'ancien ministre péquiste Guy Chevrette a annoncé hier qu'il ne soumettra pas sa candidature à la mairie de Québec.

Non seulement ne sera-t-il pas candidat sous la bannière du parti Renouveau municipal de Québec, mais il ne créera pas non plus son propre parti.

En conférence de presse, M.Che-

vrette s'est par contre dit très intéressé à figurer au sein d'une coalition arc-en-ciel, regroupant toutes les tendances politiques, dont le mandat serait de dresser les objectifs d'avenir de la nouvelle ville de Québec.

Selon les observations relevées et compilées par *Le Soleil*, M.Chevrette n'aurait joué que de très peu d'appuis pour se lancer dans une telle course. En outre, chez les 16 con-

seillers municipaux du Renouveau municipal de Québec, aucun de ceux qui furent élus avec l'actuel maire, Jean-Paul L'Allier, n'aurait donné d'appui public à M. Chevrette.

En outre, la conseillère Ann Bourget, de Montcalm, que plusieurs voient comme une partisane de Claude Larose, affirmait hier que les appuis à Guy Chevrette ne viendraient certes pas de gens qui pensent qu'il faut une relève en politique.

Au cours de sa longue carrière en politique provinciale, Guy Chevrette a représenté la circonscription de Joliette.

caban

pas de taxes

du 25 au 28 Novembre

MONTRÉAL: 777 RUE SAINTÉ CATHERINE

caban.com

la **Baie** encore plus

Venez célébrer!
Un Noël à la ville

RUE SAINTE-CATHERINE O.
seulement

De :
L'authentique magasin de Noël

50 % de rabais
arbres de Noël

Exceptions : arbres Alpine illuminés, 3 pièces, et Heritage.

40 % de rabais
serviettes et accessoires de salle de bains
Christmas Street

30 % de rabais
ornements de Noël

25 % de rabais
Cartes en boîte, choux et papier-cadeau de Noël

Le samedi 27 novembre, le magasin ouvre à 8 h!
magasinez tôt

samedi et soyez parmi les 1 000 premières personnes à recevoir une carte-cadeau Hbc de

10 \$



La carte-cadeau Hbc remise aux 1 000 premières personnes est valide à la Baie seulement, le samedi 27 novembre. Une carte-cadeau par famille.

Les vendredi 26 et samedi 27 novembre, réglez vos achats avec votre carte de crédit Hbc et profitez de

10 % de rabais additionnel* sur les prix de solde et de liquidation et de 10 % de rabais* sur les prix ordinaires

La promo se poursuit jusqu'au dim. 28 nov. à l'achat de meubles, duos-sommeil et gros électros.

Exceptions : produits cosmétiques et parfumés, appareils électroniques, articles GlucksteinHome, « Offres de la direction », « Nouvellement réduit » et ceux de rayons concédés * D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.



ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Atelier de décoration d'arbre de Noël
- Ballons et cannes en bonbon
- Chocolat chaud, café et biscuits gratuits
- Maquillage pour enfant • Fanfare musicale
- Conteur pour enfant (Galerie Hbc, 13 h)
- Atelier de bricolage traditionnel pour enfant (Galerie Hbc, 15 h)

* Toutes les activités ont lieu au 5^e étage, de midi à 17 h, sauf avis contraire.

LAISSEZ-PASSER FAMOUS PLAYERS

Recevez une paire de billets de cinéma Famous Players avec votre achat de 75 \$ ou plus avant taxes, à la boutique de Noël ou au Monde des jouets. Tant qu'il y en aura, quantités limitées.

STATIONNEMENT GRATUIT

avec tout achat de 25 \$ ou plus

Au stationnement Parkade, rue Aylmer.

Demandez votre bon au comptoir Primes Hbc, au rez-de-chaussée.

femme

35 % de rabais
tenues de nuit et peignoirs

30 % à 40 % de rabais
sélection mode griffée pour femme

Liz Claiborne, Lauren Ralph Lauren, Mexx, Calvin Klein et autres. Exception : I.N.C.

30 % de rabais
tenues d'extérieur pour elle

chaussures

25 % de rabais
chaussures, bottes et pantoufles pour homme, femme et enfant

homme

30 % de rabais

mode griffée Tommy Hilfiger, Nautica, Wayne Gretzky, Claiborne, Kenneth Cole, Perry Ellis, 4-You, mac & jac et Izod pour lui

40 % de rabais
sélection de tenues d'extérieur pour homme

35 % de rabais
sous-vêtements et chaussettes pour homme Exceptions : CK, Jockey et Hugo Boss.

30 % à 40 % de rabais
choix de pantalons habillés et sport pour homme

enfant

40 % de rabais
tenues d'extérieur pour enfant

maison

55 % de rabais
serviettes Nautica et Ralph Lauren

50 % de rabais
duos-sommeil à prix ordinaire **Plus un rabais additionnel de 5 % et la livraison en prime à l'achat de certains duos-sommeil Simmons et Sealy**

Le rabais additionnel de 5 % s'applique à nos prix de solde. Achetez un duo-sommeil, faites-le livrer et nous vous accorderons un rabais équivalent au coût de la livraison

locale standard
30 % de rabais

litterie Nautica et Ralph Lauren

15 % de rabais
meubles de chambre à coucher

10 % de rabais
meubles de séjour Bauhaus

7 % de rabais
meubles à prix ordinaire **Obtenez une année additionnelle à l'achat de la protection TotalGuard**



recevez une **carte-cadeau Hbc** à l'achat de meubles**

Achat de 1 000 \$ à 1 499 \$* : carte-cadeau de 75 \$;
achat de 1 500 \$ à 1 999 \$* : carte-cadeau de 150 \$;
achat de 2 000 \$ à 2 499 \$* : carte-cadeau de 250 \$;
achat de 2 500 \$* ou plus : carte-cadeau de 300 \$.

* Avant les taxes. Une carte-cadeau par achat. **Exception : articles à prix de liquidation.

carte-cadeau Hbc de 50 \$
à l'achat d'un duo-sommeil

carte-cadeau Hbc de 10 \$
à l'achat de 50 \$ ou plus de produits cosmétiques ou parfumés

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités



ACTUALITÉS

Coincée au Qatar, Sophie Dubé demande l'aide d'Ottawa

CLAUDE PLANTE
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — La Sherbrookoise Sophie Dubé, coincée au Qatar depuis 10 mois, implore le Canada de lui venir en aide à la suite de sa condamnation de six mois de prison prononcée à la suite d'un verdict de culpabilité dans une affaire d'encaissement de faux chèques de voyage.

« Il faut que les médias supportent ma famille et fassent pression sur le gouvernement pour qu'on me sorte d'ici », a-t-elle imploré, hier de sa chambre d'hôtel, quelques heures après le prononcé de sa sentence.

« Il faut que le ministère des Affaires extérieures intervienne pour ne pas que je sois obligée de retourner dans cette prison. Ça fait assez longtemps que je suis ici. Je suis tannée. Je ne comprends pas que le gouvernement n'est pas capable de faire quelque chose. »

Sophie Dubé, âgée de 18 ans, n'était

pas présente en cour lors du dévoilement de sa sentence. C'est son avocat qui lui a communiqué la mauvaise nouvelle. La jeune femme ne peut dire à partir de quand elle devrait commencer à purger sa peine ni si celle-ci aura une durée ferme. Elle a l'intention de porter la cause en appel. « Je vais le savoir samedi », dit-elle.

Il y a un mois, elle avait plaidé non coupable lors de son procès. M^{me} Dubé, qui a séjourné pendant un mois en prison après son arrestation, aura en fait cinq mois à purger en tout. Elle ne veut absolument pas y retourner car les conditions de détention y sont misérables. « Ce n'est pas les prisons du Canada. Pendant que j'étais là, des femmes ont été fouettées. Nous couchions par terre. Il y a toutes sortes d'insectes partout. C'est très sale. La nuit, on entend des coups de feu. C'est terrible. Je ne veux pas y retourner, c'est certain. »

Elle qui a connu des moments difficiles depuis le début de son aventure craint de voir encore une fois sa santé

décliner si elle retourne en prison. « Ma santé va bien. Je suis stable, mais si je retourne en prison ça va empirer, c'est certain », dit-elle.

« Je suis prête à faire mon temps au Canada si c'est possible, demande-t-elle. Je ne veux plus voyager. C'était mon dernier voyage. »

Sami Aoun, politologue estrien et spécialiste en affaires étrangères pour le Moyen-Orient, avait indiqué à *La Tribune*, quand cette affaire a éclaté il y a quelques mois, que le système carcéral qatari n'est « pas de tout repos » et « inspiré de la charia ». Il peut se révéler « assez imprévisible », avait-il ajouté.

Le député fédéral de Sherbrooke, Serge Cardin, étudiera la possibilité pour elle de porter la cause et la sentence en appel. Il a aussi sondé le ministère des Affaires étrangères pour savoir si on pouvait extrader M^{me} Dubé. Toutefois, pour les causes de six mois et moins, le gouvernement n'enclenche pas de démarches en ce sens, compte tenu des longs délais

qu'elles occasionnent. « Il n'existe pas de traité entre le Canada et le Qatar », confirme-t-il.

M. Cardin ajoute que les prisons du Qatar n'ont pas très bonne réputation, mais que le gouvernement canadien voit à ce que les autorités carcérales respectent les droits humains de ses ressortissants.

La jeune femme qui clame toujours son innocence, attribue le verdict de culpabilité à la mauvaise compréhension des diverses langues utilisées en cour lors de son procès. « Je devais parler en anglais. C'était ensuite traduit pour la cour. Ce n'est pas ma langue maternelle. Des fois, il fallait que je parle avec des gestes », se souvient-elle. « Peut-être que je n'ai pas utilisé les bons mots pour m'exprimer. Je suis seule dans un pays que je ne connais pas. » Sophie Dubé garde espoir et se tourne vers les forces supérieures pour lui venir en aide. « Il faut que je garde confiance. Depuis que je suis ici, je me bats. Je ne vais pas arrêter maintenant. »

Jacques Chagnon tire un coup de feu accidentel

SARA CHAMPAGNE

Affaire plutôt embarrassante pour le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, impliqué dans un accident de chasse le 25 septembre dernier. Bien malgré lui, il a fait peur à des agents de conservation de la faune qui patrouillaient aux îles de Boucherville, au sud de Montréal. Par mégarde, le ministre Chagnon a laissé partir un coup de feu vers le sol, à proximité des agents qui se dirigeaient vers lui. M. Chagnon n'a pas bénéficié d'un traitement de faveur, au contraire. Les agents ont rédigé, comme à l'habitude, un rapport d'accident. Le ministre de la Sécurité publique était apparemment tellement mal à l'aise qu'il a lui-même parlé de l'incident, et présenté ses excuses au grand patron des agents de conservation de la faune.

Les geôles du Qatar

ISABELLE HACHEY

Sophie Dubé lance un cri d'alarme : ne me laissez pas croupir cinq mois de plus dans une prison du Qatar, a supplié la jeune femme, hier, en entrevue à *La Tribune* de Sherbrooke. Condamnée à six mois de détention pour avoir tenté d'encaisser des chèques de voyage frauduleux, elle a déjà purgé une partie de sa peine — 32 jours en compagnie des insectes, dans la crasse, forcée de dormir à même le sol. Il y a même des femmes, dit-elle, qui sont flagellées dans ces geôles sordides.

Il est facile d'imaginer que les prisons du Qatar ne sont pas aussi confortables que celles du Québec. Mais, à en croire les rapports de diverses organisations internationales, ce n'est pas non plus le cauchemar de *Midnight Express*. Selon le dernier rapport sur les pratiques en matière de droits humains du département d'État américain, « les conditions de détention répondent généralement aux normes internationales » au sein de ce minuscule royaume du Moyen-Orient.

Selon le rapport, le gouvernement qatari permet la surveillance indépendante des conditions de détention à l'intérieur de ses prisons ; toutefois, aucune visite du genre n'a eu lieu au cours de l'année 2003.

Il est fort possible que Sophie Dubé ait été témoin de flagellations au cours de son séjour en prison. Le Qatar applique un mélange de lois civiles (pour les affaires criminelles, commerciales, ou de sécurité nationale) et de lois islamiques (pour les affaires de la famille, les héritages, les déportations et la plupart des cas civils). Certains châtiments corporels sont permis, mais pas la mutilation.

En janvier 2001, l'organisme Human Rights Watch s'insurgeait contre la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de tenir un sommet au Qatar. L'OMC voulait éviter les manifs antimondialisation du passé en choisissant un pays qui interdit carrément la tenue de manifestations. « Le Qatar n'est pas signataire de la convention de Vienne sur les relations consulaires ou de quelque accord bilatéral ou multilatéral, ce qui soulève des enjeux très sérieux dans le cas de la détention d'étrangers », soulignait Human Rights Watch à l'époque.

Le fait que le Qatar n'est signataire d'aucun traité a pu limiter les capacités des diplomates canadiens à prêter assistance à Sophie Dubé. Reste que les agents consulaires canadiens, présents aux audiences, ne pouvaient probablement pas faire grand-chose pour la jeune femme, qui a tenté de changer des faux chèques de voyage d'une valeur de 140 000 \$ dans une banque du Qatar.

LIQUIDATION DE FAILLITE

PRIX PLUS BAS QUE FAILLITE
(CECI N'EST PAS UN ENCAN.)

NOUVEAUX LOTS DE FAILLITE!

JUSQU'À 80 %
DE RABAIS
DES MILLIERS DE TAPIS
DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS.

Les encans Richard ont été mandatés par différents syndicats à liquider, par voie de vente publique, différentes failles de magasins de tapis persans et orientaux à des prix plus bas que faille. Une énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques d'une variété de couleurs et de grandeurs (2 pi x 3 pi à 15 pi x 20 pi, tapis de couloir jusqu'à 22 pied de long, ainsi que des tapis ronds et carrés).

Bidjar, Kazak, Qum soie pure, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavés au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs pièces tribales.



Du 26 nov. au 5 déc. 2004

10 jours seulement

À ne pas manquer!

Lundi au mercredi

10 h à 19 h

Jeudi au dimanche

10 h à 21 h

Organisé par: Encans Richard

2855, rue Duchesne, Saint-Laurent QC

(Angle Henri-Bourassa)

Rens. : (514) 832-0009

la Baie encore plus

40 %
de rabais
pantalons en velours
côtelé pour lui

Dockers, Hagggar, ToGo^{MC} et Mantles^{MC}

30 %
de rabais
tricots, pulls
et chemises
tout-aller pour lui

Natural Issue, Pacific Trail, Perry Ellis et Daniel Hechter

Du vendredi 26
au dimanche 28 novembre

destination
solde
du week-end

De
L'authentique
magasin de Noël

achat-choc

29,99 ch.
gilets, hauts
et pantalons
Jones New York
Sport en molleton
polaire pour elle

Prix de comparaison 79 \$ à 99 \$.

Prix ciseaux
39,99
jusqu'à 20 \$ de rabais
jeans Levi's pour elle et lui

Modèle 501 dans le lot. Avant 49,99 \$ et 59,99 \$

Les 26 et 27 novembre, réglez vos achats avec votre carte de crédit Hbc et profitez de

10 % de rabais
additionnel sur les prix de solde et de liquidation
et de 10 % de rabais* sur les prix ordinaires

Rabais en vigueur jusqu'au dimanche 28 novembre : gros électros, meubles et duos-sommeil.

Exceptions : produits cosmétiques et parfumés, appareils électroniques, articles GlucksteinHome. « Offre de la direction », « Nouvellement réduit », et ceux des rayons concédés. * D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



OFFRES DE
SAMEDI
SEULEMENT!

Ne peuvent être combinées
avec aucune autre offre.

55 % de rabais
bijoux fins en or
à 10 ct et 14 ct sertis
de perles cultivées

40 % de rabais
mode Point Zero
pour lui

40 % de rabais
hauts Levi's pour lui

40 % de rabais
chemises de ville,
cravates et
chemises tout-aller
Arrow pour lui

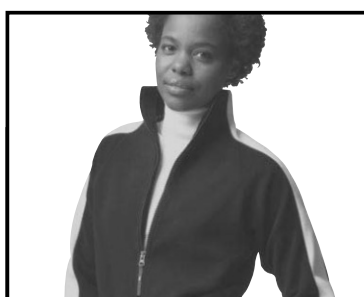
30 % de rabais
montres. Bulova
et Caravelle de Bulova

25 % de rabais
lumières de Noël

pour elle
50 % de rabais
veste mac & jac en
velours côtelé et jupe
écossaise Limited
de London Fog pour elle
Ord. 49,99 \$ ch. Solde 24,99 \$ ch.

45 % de rabais
soutiens-gorge en boîte
WonderBra et Warner's

jusqu'à 40 % de rabais
promo festive de collants
et de chaussettes
pour elle



40 % de rabais
mode ToGo^{MC} et
ToGo^{MC} Sport pour elle
Ord. 19 \$ à 59 \$. Solde 9,99 \$ à 29,99 \$.

40 % de rabais
mode choisie pour elle
Mantles^{MC}, Style & Co.,
Melrose, Nygård Collection
et mac & jac
Choix de modèles en tailles
petites et grandes.

30 % de rabais
• dessous galbants et de
jour, slips et soutiens-
gorge mode. Triumph,
Lily of France, Warner's,
Olga et Maiden Form

• tenues d'extérieur
automne-hiver pour elle

30 % à 40 % de rabais
mode griffée pour elle
Liz Claiborne, Jones New York,
Tommy Hilfiger et autres.
Tailles courantes et petites.
Exception : I.N.C.

25 % à 35 % de rabais
tenues de nuit et
peignoirs pour elle
pour lui

25 % de rabais
sous-vêtements et
chaussettes Jockey
pour lui

En vigueur jusqu'au 12 décembre.

30 % de rabais
chemises de ville,
cravates, ceintures
et portefeuilles pour lui

bijoux, chaussures
et accessoires
2 articles et plus :

55 % de rabais
un article : 50 % de rabais
bagages
40 % de rabais
• chaussures confort
tout-aller de Clarks
• chaussures de sport
pour tous



30 % de rabais
mode pour enfant
Green Dog, ToGo^{MC}, Fila, Osh Kosh,
Adidas, Nike, Point Zero et autres
Tailles pour bébé et 2 à 16
pour fille et garçon.



25 % de rabais
dessous Jockey pour elle

40 % de rabais additionnel

chaussures à prix de liquidation pour femme et enfant

Exceptions : Alfani et I.N.C.

• lingerie à prix de liquidation pour femme

• bijoux et montres à prix de liquidation

• sportswear à prix de liquidation pour homme

Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel

chaussures à prix de liquidation pour
femme, homme et enfant
Sur nos derniers prix étiquetés.

jusqu'à 30 % de rabais

meubles : modèles de rayon sans suite

Sur nos derniers prix étiquetés.

Ukraine: Viktor Iouchtchenko a-t-il été empoisonné à la dioxine?

MATHIEU PERREAULT

Le candidat de l'opposition à la présidence ukrainienne, Viktor Iouchtchenko, pourrait fort bien avoir été victime d'un empoisonnement à la dioxine, lasubstance mise en cause dans l'accident industriel de Seveso, qui s'est produit dans le nord de l'Italie en 1976.

Au cours des dernières semaines, plusieurs dermatologues et toxicologues ont spéculé sur les raisons de la détérioration radicale du visage de M. Iouchtchenko durant les trois derniers mois. M. Iouchtchenko soutient avoir été empoisonné, peut-être par des agents de son adversaire à la présidentielle, durant un séjour à Vienne au début septembre.

Cette semaine, le magazine *Nature* a mis son grain de sel. Citant un toxicologue britannique, *Nature* a avancé que M. Iouchtchenko a peut-être été contaminé par la dioxine. Ce polluant cause de la « chloracné », un type d'acné particulièrement virulent, ainsi que des problèmes

de foie ; M. Iouchtchenko en a justement eu.

La Presse a vérifié cette théorie avec la présidente de l'Association des dermatologues du Québec, le Dr Pascale Marinier. « C'est toujours risqué de donner son opinion en voyant seulement des photos, mais ça pourrait bien être de la chloracné, dit le Dr Marinier. La chloracné est causée par des hydrocarbures chlorés, et la dioxine est particulièrement puissante à cet égard. Des gens qui ont travaillé avec une mauvaise protection dans des usines de pesticides et de câbles électriques ont souffert de chloracné. »

Le cas Seveso

Il existe aussi un cas célèbre d'épidémie de chloracné : Seveso, une ville près de Milan où une explosion dans une usine de pesticides a envoyé un nuage toxique contenant des dioxines vers les villages environnants. « Il y a eu des dizaines de cas de chloracné, dont certains ne se sont résorbés que

plusieurs années après », explique, en entrevue téléphonique, un médecin italien qui a étudié les victimes de Seveso, le Dr Giorgio Assennato, de l'Università degli studi di Bari.

Les conseillers politiques de M. Iouchtchenko ont avancé que la ricine pourrait être à l'origine de sa maladie, mais une vérification dans les dictionnaires médicaux sur Internet ne révèle pas de symptômes dermatologiques.

Le médecin qui a soigné M. Iouchtchenko à Vienne a exclu un empoisonnement alimentaire, parce que les symptômes n'auraient pas duré plus de quelques jours, et a avancé qu'il pourrait s'agir d'un virus.

Mais le Dr Marinier ne connaît aucun virus qui cause une acné aussi grave. Des tests toxicologiques ont été faits à Vienne sur M. Iouchtchenko, mais ils n'auraient pas pu détecter un empoisonnement chimique parce qu'il a attendu plusieurs jours après le début de sa maladie avant de consulter un médecin.

EN BREF

Vigie silencieuse devant la SAQ

Une trentaine d'employés de magasins et de bureaux en grève de la SAQ ont tenu une vigie symbolique, hier, devant la succursale de la rue Duluth, à Montréal, pour protester contre l'annonce d'une nouvelle série d'injonctions limitant le nombre de grévistes devant certaines succursales. Le syndicat estime que ces injonctions sont une entrave à la liberté d'expression. Les travailleurs déplorent également qu'à la demande du conciliateur affecté au dossier, aucune information sur l'avancée des négociations ne puisse être dévoilée.

Tristan Péloquin

Cagouleurs audacieux

Deux cagouleurs ont créé tout un émoi hier matin au centre-ville de Montréal en fracassant à coups de masse la porte vitrée d'une succursale bancaire pour ensuite faire main basse sur plusieurs liasses de billets de banque destinés au guichet automatique, un vol qui leur aurait rapporté plus de 100 000 \$. Les malfaiteurs, dont l'un était armé d'une masse de construction, ont réussi leur coup vers 9h alors que l'établissement visé, la banque HSBC située au 2001, McGill College, dans le quartier des affaires, n'avait pas encore ouvert ses portes. Les bandits, qui auraient de toute évidence épilé les allées et venues du personnel à l'intérieur de la succursale avant l'heure d'ouverture, ont attendu le moment propice, alors que des employés allaient remplir les caissons de billets alimentant les guichets automatiques, pour passer à l'action.

Marcel Roche

15 ans de prison à un pédophile

Le pédophile Gilles Lacombe a écopé d'une sentence de 15 ans de prison, hier, au palais de justice de Joliette. Lacombe, 70 ans, qui s'était livré à de nombreux gestes incestueux sur ses six enfants, garçons et filles, avait plaidé coupable à 27 accusations d'agressions sexuelles et physiques. Les faits reprochés se sont produits entre 1960 et 1979 à Saint-Sulpice, Lavaltrie, Repentigny et Montréal. La défense suggérait une peine d'emprisonnement de cinq à sept ans, tandis que la Couronne proposait de 15 à 20 ans de prison.

Presse Canadienne

15 mois fermes à des émeutiers

Au troisième jour de sa « distribution de sentences » à 41 manifestants qu'il a déclarés coupables de participation à une émeute, le juge Joseph Tarasofsky a durci le ton. Hier, il a condamné Éric Mercier et Danny Bolduc à 15 mois de prison ferme. Depuis mardi et mercredi, le juge s'était montré plutôt compatissant avec les autres accusés, leur accordant une absolution conditionnelle, parfois même inconditionnelle, ou des peines légères à purger dans la collectivité. Il faut dire que la majorité des accusés n'avaient pas pris part à l'émeute qui a eu lieu le soir du 15 mars 2000, au centre-ville de Montréal, durant une manifestation contre la brutalité policière. Leur seul tort était d'être restés là au lieu de se disperser quand la manif a tourné au vinaigre. Le cas de Bolduc et Mercier était différent, puisqu'ils ont été filmés en train de saccager des McDonald's sur le parcours de la manif.

Christiane Desjardins

50% de rabais bijoux en or à 10 et, 14 et et 18 et

60% de rabais poêle à frire Encore de T-Fal, 27 cm
Ord. 49,99 \$. Solde 19,99 \$.

30% de rabais articles-cadeaux et de service en cristal
Exception : Mantles^{MC}

25% à 50% de rabais choix de chaussures, bottes et pantoufles pour tous

25% de rabais cartes sous boîte, emballages, rubans, choux et étiquettes de Noël

50% de rabais PLUS un rabais additionnel de 7% et la livraison locale gratuite duos-sommeil choisis
Gammes Beautyrest de Simmons et Posturpedic de Sealy
Le rabais additionnel de 7% s'applique à nos prix de solde. Nous vous accorderons un rabais équivalent au coût de la livraison locale standard.

Ouverture dès 8 h le samedi 27 novembre | magasinez tôt samedi et soyez parmi les 200 premières personnes à recevoir une carte-cadeau de **10 \$**

La carte-cadeau Hbc remise aux 200 premières personnes est valide à la Baie le samedi 27 novembre seulement. Une carte-cadeau par famille.

30% de rabais bottes mode et d'hiver pour elle

25% de rabais de ToGo^{MC} et Mantles^{MC} : bijoux mode, en argent fin, en jade de C.-B. et ceux sertis de pierres semi-précieuses

montres. Timex, Casio, Bulova, Citizen, Seiko, Perry Ellis et autres.
Exception : montres Ironman et Expedition de Timex.

enfant 20% de rabais meubles et essentiels pour bébé
Dans le lot : sièges d'auto, poussettes, literie, mobiles, et interphones

foyer 6799
formats deux places à très grand lit ens. de draps Merlot à jacquards, tissage 310 fils

50% de rabais serviettes de Noël à jacquards et broderies
Ord. 6,99 \$ à 29,99 \$.
Solde 3,99 \$ à 14,99 \$.

40% de rabais arbres de Noël
Exceptions : arbres Heritage et arbres Alpine illuminés de 3 pièces.

10% de rabais petits électros de cuisine et de soins personnels
Rasoirs électriques, fers à repasser, ventilateurs, etc.

achat-choc 796
serviettes Splendour
Prix de comparaison 12,99 \$.

2499 ch.
grand chemisier ou pantalon Jennifer Moore en moleskine pour elle
Prix de comparaison, jusqu'à 58 \$.

12999
vestes matelassées pour elle et lui. Nautica Jeans pour lui, Tommy Jeans et Point Zero
Prix de comparaison 165 \$ à 225 \$.

OFFRES DE DIMANCHE SEULEMENT!
Ne peuvent être combinées avec aucune autre offre.

solde 1199
oreiller géant Ralph Lauren à bourre de polyester Ord. 32 \$.

60% de rabais bagages Havana de Travel Pro
Ord. 70 \$ à 250 \$.
Solde 29 \$ à 99 \$.

3 articles : 30% de rabais 2 articles : 25% de rabais un article : 15% de rabais accessoires chauds et parures de cheveux pour elle
Exceptions : gants en cuir et articles dont le prix se termine par 99 ¢.

achetez-en un, le 2^e est à 50% de rabais articles de rangement
Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

solde 9999
micro-ondes Samsung
Ord. 179,99 \$.

50% de rabais additionnel essentiels et meubles sans suite pour bébé
Sur nos derniers prix étiquetés.

40% de rabais sélection mode Chaps pour lui

40% de rabais bottes pour enfant

BIOTHERM À l'achat de 28 \$* ou plus de produits Biotherm, recevez une prime de 6 articles.
Seulement à la Baie. *Prix avant taxes. Une prime par personne. Jusqu'au dimanche 28 novembre 2004.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités

Grande liquidation
PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN
Tapis persans

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

tapis persans et orientaux
100% tissés à la main

Prix : de 100 \$ à 1 800 \$ chacun

Vendredi 26 novembre 11 h à 19 h
Samedi 27 novembre : 11 h à 18 h
Dimanche 28 novembre : 11 h à 18 h

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

chèque et comptant acceptés

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649 Tirage du 2004-11-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	4
5/6	96
4/6	5 314
3/6	105 213
2/6+	80 144

Complémentaire : (31)

Ventes totales : 13 777 026 \$
Prochain gros lot (appr.) : 9 000 000 \$

PROCHAIN GROS LOT LE 27 NOVEMBRE 2004 9 000 000 \$

Quebec 49 Tirage du 2004-11-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	0
5/6	15
4/6	1 077
3/6	17 677

Complémentaire : (06)

Ventes totales : 456 174,50 \$

Extra Tirage du 2004-11-25
04 08 10 17 Compl. (27)

Extra Tirage du 2004-11-25
3 343 4 8504 NUMÉRO 450611 NUMÉRO 257381

BANCO Tirage du 2004-11-25

02	07	10	11	23	25	27	32	34	35
39	43	46	48	52	57	62	64	65	68

Les modalités d'acquisition des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les deux Viktor



MARIO ROY

On ne passe pas d'un chapitre à un autre de l'Histoire en tournant la page, simplement, comme si le passé pouvait être oblitéré en un instant.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, Kiev est demeurée une ville soviétique. Une ville où on hésitait entre le rouble, le dollar américain et les « coupons » ukrainiens imprimés dans la débâcle. Où l'Armée rouge avait encore ses quartiers — et son célèbre choeur. Où Tchernobyl, ce désastre déclenché par l'inhumanité d'un système orwellien, demeurait toujours un sujet tabou. Où les Russes, qui comptent pour plus de 17 % des 47 millions de citoyens du pays, se comportaient encore comme les maîtres du monde. Où la radio et la télé de variété ne diffusaient à peu près que de la pop moscovite : en-

À Kiev, c'est à l'Europe de montrer qu'elle peut défendre, en pratique, les principes qu'elle soutient avec tant d'éloquence.

core aujourd'hui, 21 antennes sur une cinquantaine relaient des émissions télé provenant de l'ex-métropole. Où le revenu annuel par habitant, 5400 dollars (US), demeure de 40 % inférieur à celui des Russes.

Ceux qui, ailleurs, vivent sous la férule de l'empire américain et qui exècrent le poids de ce protectorat, n'ont pas idée de ce qu'est le véritable ressentiment. N'ont pas idée à quel point les Ukrainiens, qui vénèrent la mémoire des 16 millions de victimes des famines provoquées par les tsars de gauche ainsi que des exactions de la guerre, se méfient des Russes...

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la crise actuelle en Ukraine.

L'élection présidentielle a été of-

ficiellement remportée par le candidat pro-russe, Viktor Ianoukovitch, contre son opposant davantage tourné vers l'Ouest, Viktor Iouchtchenko (49,5 contre 46,6 % des voix). De l'avis unanime des observateurs internationaux, le scrutin a été l'objet de banditisme électoral sur le mode duplessiste, à la puissance mille.

En somme, il est clair que le pays en est au stade où il cherche à s'affranchir de la tutelle russe. À conquérir sa véritable indépendance, 13 ans après qu'elle eut été officiellement proclamée.

À ce point, il y a deux façons de voir les choses.

La première tient à une vision romantique du changement politique. Et elle promet un « grand soir » où, sous l'effet de la paralysie instantanée du système et de la violence de la rue, l'avenir radieux surviendra. On comprend que la population ukrainienne, qui marche en masse sur Kiev depuis des jours, soit tentée par cette perspective. Hier, une grève générale s'organisait dans une grande partie du pays, prélude à ce qui peut devenir un renversement insurrectionnel du régime.

La question est : faut-il vraiment en venir là ?

Car, hier, on s'affairait aussi à procurer des outils de médiation aux Ukrainiens.

La cour suprême du pays annonçait qu'elle se penchera sur la procédure électorale. Lech Walesa, le héros polonais de la décolonisation post-soviétique, intervenait dans le dossier en rencontrant les deux Viktor. Surtout, l'Europe faisait sentir le poids de sa réprobation auprès du président russe, Vladimir Poutine, présent à La Haye pour une rencontre pan-européenne.

Poutine y a été égal à lui-même : catégorique dans son appui à Ianoukovitch. Mais c'est une histoire à suivre : la Russie entretient plus de la moitié de son commerce extérieur avec l'Union européenne, qui a par conséquent un imposant levier à sa disposition.

De sorte que c'est à l'Europe, maintenant, de jouer.

Et de montrer qu'elle peut défendre, en pratique, les principes qu'elle soutient, en théorie, avec tant d'éloquence lorsqu'elle n'est pas directement concernée...

Pause salutaire



MICHÈLE BOISVERT

Après avoir déclaré lundi à Berlin, dans le cadre de la réunion des ministres des Finances du G20, que la hausse de notre dollar n'était pas inappropriée compte tenu de la vigueur de l'économie canadienne, voilà que David Dodge change de ton. Mercredi, devant le Comité sénatorial permanent des banques et de commerce, le gouverneur de la Banque du Canada s'est montré préoccupé face à la montée récente de notre devise par rapport au billet vert.

M. Dodge estime maintenant que si les taux de change actuels devaient persister, cela pourrait affecter les exportations canadiennes de biens et services. Quoique rapide, ce changement

Difficile de savoir combien de temps cette descente du billet vert va se poursuivre et jusqu'où elle ira.

de cap est bienvenu. Que la volatilité observée actuellement sur le marché des devises soit réapparue sur la radar de David Dodge est une bonne nouvelle. De façon implicite, le gouverneur laisse également poindre la possibilité que la Banque du Canada fasse une pause en décembre prochain, plutôt que de procéder à une troisième hausse consécutive de son taux directeur.

Cette prudence est de bon aloi, car bien que notre commerce extérieur n'ait pas trop souffert jusqu'à maintenant de la remontée du dollar canadien, on est en droit de se demander combien de

temps cette situation prévaudra. Comme 32 % du PIB canadien dépend de nos exportations vers les États-Unis, la valeur de notre dollar est une variable que l'on doit surveiller de près. D'autant plus que rien ne semble vouloir arrêter l'envolée du huard ou, pour être plus juste, rien ne semble vouloir arrêter la glissade du dollar américain par rapport à toutes les devises fortes, y compris le dollar canadien.

Ce mouvement de baisse, amorcé à l'hiver 2002, s'est amplifié depuis la réélection de George Bush. Curieusement, on a l'impression que ce n'est qu'après le scrutin du 2 novembre que les inquiétudes entourant l'importance des déficits américains, déficits tant budgétaire que du compte courant, ont véritablement commencé à se faire sentir. Cette prise de conscience des cambistes et autres experts du marché des devises s'est répercutée sur le billet vert, dont la valeur ne cesse de s'effriter. Ce mouvement de baisse est par ailleurs accentué du fait que Washington ne semble pas particulièrement pressé de soutenir sa devise.

Encore hier, le dollar américain a touché un creux historique face à l'euro, un mouvement de spirale vers le bas qui soulève de nombreuses interrogations au sein des banques centrales. Plusieurs se demandent si elles ne devraient pas convertir une partie de leur réserves de devises étrangères en euros au détriment du dollar américain. C'est le cas notamment de la Russie qui jongle sérieusement avec l'idée.

Difficile de savoir combien de temps cette descente du billet vert va se poursuivre et jusqu'où elle ira. Alors que notre dollar flirte résolument avec les 85 cents, la Banque du Canada devrait faire preuve de patience et attendre de voir comment notre économie s'adaptera à cette nouvelle donne avant de procéder à une troisième hausse de taux.



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Sus à la tourtière !

Bravo au gouvernement pour sa nouvelle politique sur les gras trans. Il est temps de réagir. Il reste maintenant à éduquer la population et, pour ceux qui sont conscients des dangers, à prendre les moyens d'en éviter la consommation. Prenons juste un exemple : combien de tourtières contenant des gras trans seront mangées dans les semaines qui viennent ? Avez-vous déjà vu une recette de pâte à tarte qui ne contient pas de gras trans ? Pas moi. J'ai hâte de voir l'évolution de tout ce qui entoure le sujet.

Lorraine Archambault

Gras trans : un instant !

Il fait plaisir de voir nos gouvernements prendre enfin le taureau par les cornes en matière de santé publique. À Québec, le ministre Couillard parle d'exercice physique, à Ottawa, le ministre Dosangh s'attaque à la nutrition et va de l'avant avec les gras trans, nocifs pour le bon comme pour le mauvais cholestérol. Gras trans, bon cholestérol, mauvais cholestérol sont des expressions galvaudées dont seule une infime portion du public pourrait en donner la définition. Le Dr Ray Strand, dans son livre (*Ce que votre médecin ignore de la médecine nutritionnelle pourrait vous être fatal* ; Éditions du trésor caché), démontre qu'en réalité le mauvais cholestérol ne devient « mauvais » pour les artères que s'il se fait oxyder, tout comme le carbone ne devient « mauvais » pour l'effet de serre que s'il se fait oxyder, en devenant du gaz carbonique. Pour couper court au « mauvais » il est simplement nécessaire de neutraliser l'oxydation ! Dans le cas des artères, le Dr Strand recommande d'enrichir notre alimentation avec la bonne dose d'antioxydants. Pour ma part, je crois que la santé publique va enfin faire un grand pas en avant dans son mandat de prévention des maladies et qu'elle va permettre d'économiser une partie des milliards engloutis dans la médecine curative.

Philippe Krick
Côteau-du-Lac

Rien de surprenant

Faut-il s'étonner de la forte proportion des enfants dont les parents sont pauvres ? Le Canada — cela comprend le Québec — a la honte qu'il mérite. On

peut tataouiner tant qu'on veut, mais le fond de l'affaire, c'est que le Canada n'aide pas suffisamment les parents. En leur donnant de l'argent. Dans une famille de niveau de vie moyen, un enfant coûte neuf à dix mille dollars par an, sans compter la perte de revenu qui résulte de la réduction du travail rémunéré des parents, principalement quand les enfants sont jeunes. Cela veut dire aussi que, par rapport à un couple sans enfant, celui qui en a deux, avec le même revenu, voit son niveau de vie baisser de 25 %. Du tiers s'il a trois enfants. Dans bien des cas, cela fait basculer au dessous du « niveau de faible revenu », qui n'est pas loin de la pauvreté. Il n'y a pas de mystère : les gouvernements du Canada aident les parents qui ont fait le choix d'élever des enfants — ce en quoi ils rendent un grand service aux autres, en fournissant les travailleurs et contribuables futurs. Mais ils ne les aident pas assez. Dix ou douze pays européens, qui ne sont pas plus riches que nous, font beaucoup plus que le Canada, pas loin du double... et ils ont beaucoup moins d'enfants pauvres.

Jacques Henripin
Montréal

Un homme est mort...

Il y a un an un *chum* est mort, il y a un an à mes yeux s'est éteint un homme qui a investi une part importante de sa vie à essayer de donner un mieux-être à des personnes qui nécessitaient des soins. Il l'a fait comme chacun d'entre nous essaierait de le faire, avec ses forces et ses faiblesses, il l'a fait avec son coeur et ses compétences. Cet homme s'est enlevé la vie. Pourquoi ? On n'en comprend pas encore les raisons. Un an après cet homme est mort et comme la plupart des suicidés, un an après, l'oubli s'est installé. Sauf que Radio-Canada a décidé d'en parler ; plutôt a permis à maître Ménard de se faire encore une fois du capital de sympathie auprès du public en nous annonçant que la situation n'a pas changé. On attend les nombreux procès ! Pourquoi la situation aurait-elle changé ? A-t-on réinvesti dans ce système ? A-t-on doté les établissements de programmes de formation ? Si peu. Par contre, on a investi encore une fois dans les changements de structures. Et on s'étonne à Radio-Canada que si peu ait été fait, on compte peut-être sur maître Ménard pour que les changements arrivent.

Jean Brien
Outremont

Basta la pub !

Astral Média Affichage vient d'annoncer l'implantation de 18 mégacolennes de 8 mètres de haut au centre-ville de Montréal. Je désapprouve profondément ce concept de mégacolonne, comme d'ailleurs toute cette explosion de panneaux géants qui envahissent systématiquement le bord des autoroutes depuis quelque temps. À toute cette pollution visuelle s'ajoutent ces horreurs que constituent les panneaux sur camion qui ralentissent volontairement la circulation en ville et les avions qui tournent en rond en poussant leur moteur à fond pour pouvoir tirer des banderoles illisibles, donc inefficaces.

Je considère qu'avec l'arrivée de ces mégacolennes le seuil de tolérance est franchi et qu'il est maintenant temps que les pouvoirs pu-

blics se penchent sur ce fléau et le limitent. Sinon, j'anticipe une grogne populaire de plus en plus organisée ! Après tout, c'est bien le consommateur qui finit par payer la note puisque les frais de pub sont récupérés dans le prix des produits annoncés, non ? Nous avons donc un mot à dire sur toutes ces sommes improductives que nous payons tous indirectement.

Arrêtez de nous bouffer des morceaux de ciel et de violer notre espace mental. Chers publicitaires, soyez donc plus imaginatifs et modernes. Vos clients, par exemple, pourraient adopter et commander des artistes ou soutenir d'autres causes sociales. À bas la pub !

Benoît Dubois



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

Un Canada à 13? Plus on est de fous...



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Lors de son passage au Chili, Paul Martin a dit souhaiter que les trois territoires nordiques, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, deviennent éventuellement des provinces. Même si le premier ministre n'en a pas fait un projet concret, et même si les échéances qu'il évoquait étaient lointaines, il n'est resté pas moins que cette réflexion à voix haute est prématurée.

Elle est prématurée parce qu'en plus du prévisible psychodrame constitutionnel, l'ajout de provinces de petite taille modifierait radicalement l'architecture de la fédération et provoquerait d'importants déséquilibres. Ce serait un changement inacceptable pour les grosses provinces, et encore plus pour le Québec, à moins que cette initiative ne soit précédée d'une réforme en profondeur de la structure même du fédéralisme.

Il est vrai que la démarche du premier ministre, même si elle est prématurée, repose sur des préoccupations tout à fait légitimes. Tout d'abord, l'accession au statut de province de ces territoires du nord donnerait plus de poids à la stratégie nordique du gouvernement canadien, qui consiste à affirmer la souveraineté canadienne dans l'Arctique, contestée par de nombreux pays.

Elle repose également sur un état de fait. Les territoires sont de moins en moins des créatures du gouvernement central et acquièrent progressivement une autonomie qui les amène, dans les faits, à exercer les pouvoirs d'une province. Cette marche vers l'autonomie est saine, mais elle ne justifie pas l'idée de créer de nouvelles provinces.

D'abord et avant tout parce que ces territoires, malgré leur superficie, ne font pas le poids. La population du Yukon, au dernier recensement, s'établissait à 31 200 personnes, celle des Territoires du Nord-Ouest à 42 800 et celle du Nunavut, de 29 600. Sainte-Foy, l'ancienne banlieue de Québec, a une population aussi forte que le Nunavut et les TNO réunis.

Ces entités sont si peu peuplées, si faibles économiquement, si dépendantes de l'État central que leur transformation en province viderait de son sens le concept même de province.



Déjà, l'hétérogénéité des provinces pose problème. Le fait que l'Ontario, avec ses 12,4 millions d'habitants, ou le Québec, avec ses 7,5 millions, aient, à bien des égards, le même statut et le même poids que l'Île-du-Prince-Édouard et 137 000 personnes, a quelque chose de particulièrement agaçant. Le principe d'égalité des provinces, si présent dans la philosophie du fédéralisme, est une vue de l'esprit qui ne correspond pas à la réalité de provinces si diverses par leur taille, leurs moyens, leurs pouvoirs et leurs besoins. Ce qui est absurde à dix deviendrait risible à treize.

Cette hétérogénéité introduit d'importants déséquilibres. Les petites provinces, moins riches, moins bien équipées, doivent compter sur les ressources et le know-how du gouvernement central. Leur présence sert de caution morale aux désirs d'intervention du gouvernement central qui peut toujours invoquer les besoins de ces provinces sans moyens pour justifier ses interventions. Leur dépendance économique affaiblit également les rapports de forces nécessaires entre les provinces et le gouvernement central.

Et voilà pourquoi le fait que le premier ministre réfléchisse à voix haute à ce changement plein d'embûches permet d'ouvrir la porte à une autre réflexion sur d'autres changements, plus urgents, et qui seraient de toutes façons nécessaires si M. Martin veut un jour aller plus loin sur cette voie.



Le Canada serait certainement plus fonctionnel si, au lieu de reposer sur la fiction de dix provinces égales, il reconnaissait dans son fonctionnement la réalité de bloc régionaux, sans pour autant faire disparaître les entités que sont les provinces. Ce n'est pas une idée nouvelle : le leader libéral Claude Ryan la défendait dans son Livre beige, tout comme le chef conservateur Joe Clark avec son Canada des régions.

La division du Canada en cinq régions, la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario, le Québec et les Maritimes, reposerait sur des réalités économiques, sociologiques, géographiques et politiques. Le Québec y gagnerait, lui qui voit le Canada comme la rencontre de deux nations et qui n'aime pas être une province sur dix, et encore moins une sur treize.

Mais surtout, ces blocs seraient assez homogènes pour être fonctionnels, assez importants pour prendre en charge des responsabilités que les petites provinces, seules, ne peuvent assumer. Et assez égaux entre eux pour que les dialogues ne soient pas une injure à l'intelligence et que l'égalité ne soit pas un vain mot.

Dans un tel cadre, l'arrivée de nouvelles provinces prendrait un sens différent et n'aurait pas d'effet déstabilisant. On peut même aller plus loin : si le Canada ne se réorganise pas en régions, l'idée de créer des provinces de 30 000 ou 40 000 personnes est à la fois insensée et inacceptable.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca



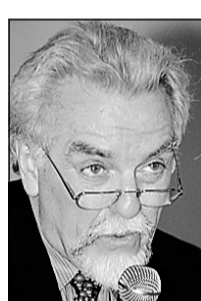
PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

L'Université de Montréal favorise l'implantation du nouveau CHUM sur le site de la cour de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

Une solution du siècle dernier

L'idée d'un CHUM à la cour de triage d'Outremont ne correspond pas aux besoins de Montréal

JEAN-CLAUDE MARSAN



L'auteur est architecte et urbaniste, professeur titulaire et ancien doyen de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Dans le dossier des mégahôpitaux, la compétition entre l'Université de Montréal et McGill risque d'occulter des enjeux fondamentaux : le bien-être du patient, les tendances d'avenir de la médecine et l'aménagement souhaitable de la métropole, sans parler des capacités économiques réelles du Québec. Car ce qui semble importer désormais pour certains intervenants, c'est que l'Université de Montréal se dote d'un CHU encore plus spectaculaire que celui de McGill, rien de moins qu'une « cité du savoir et de la santé ».

L'Université de Montréal rechigne à installer son CHUM sur le site de l'hôpital Saint-Luc tel que recommandé par la commission Mulroney-Johnson pour deux raisons principales. Ce site est complexe et petit en regard du programme à satisfaire et le secteur est associé à l'UQAM, laquelle s'intéresse également aux sciences de la santé. L'Université de Montréal se voit mal développer un équipement majeur sur le terrain de sa rivale.

Sa réticence est d'autant plus forte qu'elle a quitté dans les années 1920 ce même secteur des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine pour celui de la montagne. Sans doute ce déménagement était-il davantage compréhensible à l'époque, l'université étant alors perçue comme une institution réservée à l'élite, influencée au surplus par le modèle américain des campus pittoresques. Mais, depuis, la donne a changé : l'université s'adresse à tout le monde et, dans une agglomération de la taille de l'agglomération montréalaise, performe mieux là où se concentrent les personnes, les entreprises de services et les idées, à savoir au centre-ville. McGill y est restée, l'UQAM s'y est installée, même Concordia a délaissé en bonne partie son campus de l'ouest de l'île pour se rapprocher de ce noyau dynamique, récupérant notamment à cette fin le couvent des soeurs Grises. Est-ce que l'Université de Montréal ne devrait pas profiter de ce projet de super-hôpital pour se rapprocher du centre-ville au lieu de s'en éloigner encore davantage ?

Emplacement discutable

Je voudrais réagir à l'annonce du nouveau projet de CHUM à Outremont, proche de l'Université de Montréal, et qui accueillerait les facultés de la santé de l'université. Cela semble un très beau projet, intégré et qui présente de nombreux avantages. Par contre, ma réserve, et je pense qu'elle est importante, c'est la localisation géographique : ce secteur est très proche de l'Université de Montréal, mais le CHUM serait aussi proche de l'hôpital Sainte-Justine, de l'hôpital général juif et de l'hôpital St. Mary's. Il me semble que la concentration d'hôpitaux est déjà très élevée dans le secteur. Que restera-t-il au centre-ville ? Est-ce que Saint-Luc, Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu seront démantelés ? Les hôpitaux anglophones sur la rue des Pins (Royal Victoria, Montreal General), facilement accessibles du centre-ville, auront été démantelés plus à l'ouest. Il me semble que la population du centre-ville et de ses environs immédiats, qui sont extrêmement denses, devraient avoir accès à un hôpital

L'université doit être le lieu de la réflexion et de l'esprit critique. Or le projet de la cour de triage d'Outremont est développé dans le secret, sans débat. Pourtant il soulève des questions qui concernent tout le monde.

Une première question a trait aux tendances d'avenir en médecine. Selon Richard Smith, éditeur sortant du *British Medical Journal*, la médecine serait appelée à changer davantage au cours des deux prochaines décennies qu'aux cours des deux précédents millénaires, métamorphose portée entre autres par des progrès incessants en science et en technologie. Métamorphose soutenue également par une nouvelle façon d'aborder la santé, comme l'indique le Dr Claude Roy : « le système de santé autrefois centré sur le professionnel de la santé le sera désormais sur le patient et tiendra compte aussi bien de sa santé physique que de sa santé psychologique, sociale, personnelle et spirituelle ». En bref, l'avenir de la médecine passe par l'inter et la pluridisciplinarité. Est-ce que l'Université de Montréal fait un bon pas en voulant isoler sa faculté de médecine des autres facultés et des centres de recherche du campus ? À notre connaissance, l'Université McGill n'entend pas déménager sa faculté de médecine à la

Ce qui semble importer désormais pour certains intervenants, c'est que l'Université de Montréal se dote d'un CHU encore plus spectaculaire que celui de McGill.

cour Glen précisément pour cette raison.

Ce projet de déménagement de la faculté de médecine est d'autant plus étonnant que depuis une décennie l'Université de Montréal a investi des sommes considérables dans la construction de nouveaux pavillons pour loger des activités d'enseignement et de recherche pertinentes à la médecine tels que les pavillons Marcelle-Coutu (immunologie et cancer), Jean-Coutu (faculté de pharmacie), Paul-G.-Desmarais (physiologie et génie biomédical) et Joseph-Armand-Bombardier (sciences et génie). On prétend que le campus actuel sur la montagne est saturé. Pourtant, on peut y construire encore quelque deux millions de pieds carrés. Une question se pose alors : avant de songer à développer au pied levé un nou-

veau pôle à la cour de triage d'Outremont à l'occasion de ce projet de super-hôpital, ne serait-il pas plus prudent de faire des études approfondies sur l'état actuel du campus, sur les besoins à venir, sur les options possibles, sur les conséquences de chacune de celles-ci sur l'Université, le mont Royal et le quartier et d'en débattre ? C'est du moins le type d'approche à la planification qu'enseigne l'Université elle-même.

Troisième question : sur le plan de l'urbanisme, qu'est ce qui est souhaitable pour Montréal ? Montréal est destinée à demeurer une métropole de taille moyenne, à l'exemple de Boston, San Francisco et Seattle. Or contrairement à ces dernières, elle traîne actuellement la patte dans presque tous les domaines : revenu par habitant, pouvoir d'attraction économique, potentiel de croissance, etc. Chaque dépense substantielle de fonds publics devrait alors contribuer à la renforcer, non à l'affaiblir. Des institutions comme les CHU sont des établissements multifonctionnels dont le meilleur milieu d'accueil est le centre-ville parce qu'ils peuvent profiter des infrastructures et des services de ce dernier tout en le nourrissant de leur côté. Les implanter dans des quartiers résidentiels en périphérie revient à les faire jeûner tout en limitant leur potentiel de contribution au dynamisme de l'agglomération.

Pour ce qui est de la cour de triage d'Outremont, qui est une friche industrielle héritée du XIX^e siècle à l'exemple de celle du canal de Lachine, la meilleure approche urbanistique consiste à recoudre graduellement le tissu urbain en veillant à tisser des liens harmonieux avec les communautés adjacentes, dans ce cas-ci avec Ville Mont-Royal et l'arrondissement d'Outremont. Il est à craindre que l'établissement d'une « cité du savoir et de la santé » de cette envergure engendre un achalandage conflictuel avec la vocation résidentielle des secteurs environnants. Il est loin d'être acquis que les populations concernées vont s'y résoudre allègrement.

Donc, quel que soit l'angle sous lequel on examine cette proposition d'implanter le CHUM dans la cour de triage d'Outremont et d'y déménager la faculté de médecine, de médecine dentaire et les sciences infirmières, on a le sentiment qu'il s'agit là d'une solution du siècle dernier. Elle ne correspond pas, en effet, aux tendances d'avenir de la médecine, ni à une urgence concernant l'aménagement du campus universitaire et encore moins aux besoins de Montréal dont la santé précaire mérite aussi d'être prise en considération.

dont les coûts de construction du seul hôpital seraient plus élevés de plusieurs centaines de millions de dollars, alors que les coûts de l'ensemble du projet pourraient atteindre plusieurs milliards de dollars. Les principales raisons de l'abandon du 6000, rue Saint-Denis sont les mêmes que l'on retrouve sur le site Outremont : accessibilité pour les usagers, empiètement sur le territoire du Centre universitaire de santé McGill et l'Hôpital juif, risques environnementaux et coûts de construction plus élevés. Ces raisons ne semblent plus être des obstacles.

Il s'agit maintenant de savoir, en tant que société, si ce dont nous avons besoin est un centre hospitalier universitaire qui corresponde aux besoins des usagers et de la population et à notre capacité de payer comme citoyen, ou d'une technopole (Cité de la santé et du savoir) qui servirait davantage les intérêts universitaires.

Jean-Marie Dumesnil
président du comité des usagers, Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

MONDE

IRAK

Les sunnites insistent sur le report des élections

ASSOCIATED PRESS

BAGDAD — Les appels à un report des élections nationales irakiennes prévues le 30 janvier se font plus nombreux chez les sunnites malgré l'insistance du premier ministre intérimaire Iyad Allaoui, qui assure que le scrutin se déroulera comme prévu, même dans les zones où subsiste l'insurrection.

Adnan Pachachi, ancien ministre des Affaires étrangères, figure influente de l'ex-Conseil de gouvernement irakien, estime qu'un report de trois mois permettrait aux politiques de convaincre les religieux sunnites et d'autres groupes de revenir sur leur appel à boycotter le scrutin.

« Je crois qu'il ne sera dans l'intérêt de personne de laisser d'importants segments de la population irakienne en dehors du processus de paix », a déclaré Adnan Pachachi, chef des Démocrates indépendants, à l'Associated Press.

Il y a huit jours, huit groupes sunnites ont demandé que les élections soient reportées, à moins que ne soient respectées plusieurs exigences, dont une modification de la loi décrétant que le pays est une seule circonscription. Dans le cadre actuel, tous les Irakiens voteront pour la même liste de candidats et les sièges seront attribués proportionnellement aux voix récoltées par chaque parti, un minimum de 50 000 voix étant requis pour remporter un siège. Les sunnites pensent que cela conduira à leur défavoriser.

Sur le terrain de la lutte contre l'insurrection, un lieutenant du Jordanien Abou Moussab al-Zarqoui, a été capturé il y a quelques jours à Mossoul dans le nord de l'Irak, a annoncé hier le conseiller national à la sécurité irakienne Qassem Dawoud. Il s'agit d'Abou Saïd, a-t-il dit sans autres précisions.

Abou Moussab al-Zarqoui, dont le groupe, supposé lié à Al-Qaeda, a revendiqué les plus sanglants attentats en Irak et les exécutions d'otages occidentaux, était censé se cacher à Fallouja, mais il a échappé à l'offensive lancée le 8 novembre par les forces américaines et irakiennes contre le bastion de l'insurrection sunnite.

Par ailleurs, cinq combattants arabes qui avaient fui Fallouja ont été arrêtés à Bassora dans le sud de l'Irak, où ils préparaient des attaques contre des bases de la coalition et des commissariats, selon les autorités.

À Fallouja, les troupes irakiennes ont découvert un laboratoire dans le sud-ouest de Fallouja — où subsistent encore des poches de résistance — contenant des manuels qui donnent le mode d'emploi pour fabriquer des explosifs, a déclaré à la presse Qassem Dawoud. « Ils parlaient également du bacille du charbon », a-t-il ajouté.

Selon le conseiller national irakien, « plus de 2085 » personnes ont été tuées jusqu'à présent dans l'ancien bastion de l'insurrection sunnite, et « plus de 1600 arrêtées ». Il n'a pas précisé la répartition de ce bilan entre troupes américaines et irakiennes, insurgés et civils. L'armée américaine a dit avoir trouvé la plus importante cache d'armes dans Fallouja, à la mosquée Saad Abi Bin Waqas.



L'ex-président polonais Lech Walesa, apparu hier à Kiev aux côtés du candidat de l'opposition Viktor Iouchtchenko, s'est dit confiant qu'un « compromis » pouvait être trouvé pour résoudre la crise en Ukraine.

La Cour suprême de l'Ukraine s'interpose dans le bras de fer

Viktor Iouchtchenko réclame un « médiateur international important »

MARC THIBODEAU

La Cour suprême de l'Ukraine s'est interposée hier dans la crise politique suscitée par l'élection présidentielle contestée du candidat pro-russe, Viktor Ianoukovitch, en acceptant de se pencher sur une requête de l'opposition visant à invalider les résultats du scrutin.

La décision du plus haut tribunal du pays a donné un nouvel élan au mouvement de contestation mené par Viktor Iouchtchenko, qui a vu au cours de la journée des membres importants des forces de sécurité se rallier à sa cause.

« Ce n'est que le début, c'est une petite compensation pour ce que nous avons enduré. Nous sommes sur la bonne voie », a déclaré le candidat de l'opposition devant des dizaines de milliers de sympathisants réunis sur la place de l'Indépendance, à Kiev, pour la quatrième journée de suite.

Une porte-parole de la Cour suprême, Liana Chlyapochnikova, a indiqué que le tribunal se pencherait lundi sur la requête en appel. Les résultats de l'élection ne pourront être publiés d'ici là dans la presse officielle « et ne seront pas valides tant que nous ne nous serons pas prononcés », a-t-elle précisé. La prestation de serment du président doit normalement survenir dans les 30 jours suivant leur publication officielle.

La décision de la Cour suprême a

rapidement été désavouée par l'entourage de M. Ianoukovitch. Le chef de l'état-major électoral du candidat, donné vainqueur mercredi par la commission électorale, a affirmé que le tribunal « n'avait pas le droit » d'annuler le résultat de l'élection. « Je ne vois aucune justification à cela. L'élection a eu lieu. La commission électorale l'a reconnue et a publié les résultats définitifs. Personne et pas même la Cour suprême n'a le droit de les annuler », a déclaré Serhiy Tihipko, qui est par ailleurs gouverneur de la Banque centrale ukrainienne.

Une chaîne indépendante a rapporté hier que l'équipe de M. Ianoukovitch entendait publier rapidement les résultats officiels en faisant fi de la décision du tribunal. Dans un avis juridique consulté hier par *La Presse*, un avocat souligne par ailleurs qu'elle pourrait tenter d'aller de l'avant dès aujourd'hui avec la prestation de serment, créant une « crise constitutionnelle ».

L'intervention du tribunal soulève la question de l'impartialité de ses juges, nommés à vie. Le professeur Dominique Arel, titulaire de la chaire d'études ukrainiennes à l'Université d'Ottawa, note que la Cour suprême a perdu beaucoup de crédibilité à la fin de 2003 en concluant que le président sortant, Léonid Kouchma, avait le droit de solliciter un troisième mandat même si la Constitution ukrainienne interdit plus de deux mandats. Le tribunal évoquait le fait que M. Kouchma est arrivé au pou-

voir en 1994, deux ans avant l'entrée en vigueur de la Constitution, et n'avait donc complété qu'un seul mandat au moment de sa demande.

Le dirigeant ukrainien, très impopulaire, a renoncé par la suite à se représenter, mais il a désigné comme dauphin Viktor Ianoukovitch, qui pourrait tenter de tirer profit de l'influence de son mentor sur cette instance judiciaire si cette influence perdure dans la crise actuelle.

« La Cour n'est pas vraiment indépendante, mais elle a démontré par le passé qu'elle peut prendre des décisions qui se fondent uniquement sur la loi », a prévenu hier un analyste ukrainien, Valeri Tchaly, cité par l'AFP.

L'opposition, en plus de faire appel aux tribunaux, a réitéré sa menace de lancer une grève générale pour paralyser le pays, mais aucun débrayage d'envergure n'était signalé en fin de journée. La députée de l'opposition Ioulia Timochenko a déclaré que les manifestants allaient bloquer en soirée les accès du Parlement et du siège du gouvernement, situés dans le centre de Kiev, et qu'ils ne permettraient pas aux fonctionnaires de retourner au travail ce matin.

La crise a continué par ailleurs de faire des vagues sur le front diplomatique. Le président russe, Vladimir Poutine, à l'issue d'une rencontre avec l'Union européenne (UE) à La Haye, a salué les « résultats transparents » de l'élection et la victoire de M. Ianoukovitch tout en contestant le « droit moral » des pays occidentaux

de soutenir l'opposition. L'UE, à l'instar des États-Unis, a réitéré qu'elle ne pouvait accepter les résultats du scrutin et réclame un dénouement « pacifique » à la crise. Le Canada a prévenu de son côté qu'il ne pourrait faire autrement que de remettre en question ses relations avec Kiev si une révision complète du scrutin n'avait pas lieu.

L'ex-président polonais Lech Walesa, arrivé hier en Ukraine, s'est dit convaincu de la possibilité de trouver un « compromis ». Il a indiqué, à l'issue d'une apparition publique au côté de M. Iouchtchenko, qu'il entendait rencontrer M. Ianoukovitch pour favoriser un rapprochement.

Léonid Kouchma a invité pour sa part les présidents lituanien et polonais à venir en Ukraine pour agir comme médiateurs. Le président polonais, Aleksander Kwasniewski, doit arriver aujourd'hui à Kiev, où il veut présenter un plan en trois points qui prévoit la vérification des résultats contestés de l'élection, le refus du recours à la force et une table ronde entre le pouvoir et l'opposition.

M. Iouchtchenko, qui a exclu jusqu'à maintenant de discuter avec l'entourage du président d'autre chose que du transfert du pouvoir à l'opposition, a réclame « un médiateur international important ».

« Je sais comment il est difficile de négocier avec ce pouvoir. Je ne veux pas que des négociations soient menées en coulisses », a-t-il prévenu. Avec Nathaëlle Morissette, AFP, AP, BBC et le New York Times.

Marwan Barghouthi brigue en prison la succession d'Arafat

JOONEED KHAN

La candidature de Marwan Barghouthi à la présidence de l'Autorité palestinienne, si elle est confirmée, bouleverserait le scénario tranquille d'une onction formelle de Mahmoud Abbas à la succession de Yasser Arafat.

De la prison israélienne où il purge cinq peines à perpétuité pour des meurtres résultant d'actes de terrorisme, le jeune chef du Tanzim, bras armé du Fatah, a fait savoir hier par ses avocats qu'il avait l'intention de se présenter à l'élection du 9 janvier.

Des membres du haut comité du Fatah, formé de cadres des territoires occupés, ont rendu publique la décision du plus célèbre détenu palestinien, au moment même où le Conseil révolutionnaire du Fatah approuvait la candidature de Mahmoud Abbas.

Au cours d'une réunion à Ramallah, cette instance intermédiaire a entériné à 97 voix contre deux le vote unanime du Comité central du Fatah, lundi. Un membre du Conseil révolutionnaire, Ahmed Ghnem, a déclaré que Barghouthi ne peut pas se présenter à l'élection comme candidat du Fatah.

Marwan Barghouthi n'a pas formellement fait acte de candidature, a indiqué Tayeb Abdelrahim, secrétaire de la présidence de l'Autorité palestinienne. « Nous avons simplement été informés par son bureau de son intention de se présenter », a-t-il ajouté.

« Une annonce officielle sera faite aujourd'hui », a indiqué Abdelrahmane Al-Chomali, membre du haut comité. « Il envisage de se présenter comme indépendant », a-t-il ajouté.

La possible candidature du jeune chef charismatique de 45 ans, né en

Cisjordanie et lié aux deux Intifadas (celle de 1987 et celle de 2000) défierait la vieille garde du Fatah. Personnage terne, Mahmoud Abbas a 69 ans, et il a passé la majeure partie de sa vie en exil, comme le premier ministre Ahmed Qoreï et d'autres, surnommés « les Tunisiens ».

Le haut comité du Fatah, dont Barghouthi est le secrétaire général, regroupe la « jeune garde » des « diplômés de l'Intifada », qui n'est pas toujours sur la même longueur d'onde avec les caciques revenus d'exil après la mise en place de l'Autorité palestinienne en 1994. Dès l'été 2000, Barghouthi s'était élevé contre la corruption et les violations de droits humains sous Arafat, dont il était malgré tout perçu comme « l'héritier naturel ».

Évoquée dès la mort d'Arafat, l'hypothèse d'une candidature de Barg-

houthi était jugée peu probable par des responsables du Fatah, conscients des difficultés de le voir diriger l'Autorité palestinienne depuis sa prison. Des ministres israéliens ont exclu sa libération, mais le président Moshe Katzav a donné hier un lueur d'espoir à ses partisans en n'excluant pas la possibilité de le gracier si une requête en ce sens lui est présentée.

« Barghouthi est un assassin qui a été condamné à la prison à vie. Si une demande de grâce est présentée, je l'examinerai », a déclaré Katzav au quotidien israélien *Maariv*.

« Le cauchemar Barghouthi ne fait que débiter », écrit Elizabeth Schemla sur son webzine *Proche-Orient.info*. « Mais sans doute le conflit israélo-palestinien doit-il en passer par là pour que des négociations tout à fait valides s'engagent, c'est-à-dire des négociations menées par un homme qui — comme Sharon pour les Israéliens — saura les faire admettre aux siens », poursuit-elle.

Dans le *Haaretz*, Amira Hass écrit, citant des avocats, que les détenus palestiniens ne voient personne d'autre que Barghouthi comme héritier d'Arafat et nouveau leader du peuple palestinien. Son collègue Danny Ru-

binstein estime que « la prison a été une bonne étape de carrière pour Barghouthi » car, en plus d'accroître son aura, elle l'a mis à l'abri des malversations du pouvoir et des intrigues politiques qui affligent Abbas et Qoreï, ou des jeunes prétendants comme Djibril Radjoub et Mohamed Dahlane.

La décision de Barghouthi, qui attend encore une confirmation officielle, a été relayée par ses avocats après que les chefs de diplomatie américain et britannique eurent rendu visite aux successeurs d'Arafat à Ramallah. Colin Powell et Jack Straw ont apporté le ferme soutien de Washington et Londres au processus électoral palestinien et pressé Israël de permettre aux habitants de Jérusalem-Est d'y participer.

Une candidature de Barghouthi et son éventuelle élection à la présidence de l'Autorité palestinienne mettraient à rude épreuve la volonté d'Israël, des États-Unis et de la Grande-Bretagne de relancer le processus de paix avec la nouvelle direction légitime du peuple palestinien, après Arafat.

Avec AFP, AP, Reuters, proche-orient.info, Haaretz, Jerusalem Post, Al-Jazira, BBC

LE TOUR DU GLOBE

BIRMANIE

Libération de prisonniers

La Birmanie a annoncé hier qu'elle allait libérer plus de 5000 prisonniers supplémentaires, une semaine après le début d'un premier mouvement d'élargissement de près de 4000 détenus, un geste d'une ampleur sans précédent ces dernières années et qui a surpris les analystes. Ces libérations sont annoncées à quelques jours d'un sommet au Laos des chefs d'État et de gouvernement de l'ASEAN, l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est, qui aurait, selon de bonnes sources, fait savoir à Rangoun qu'il était temps de lâcher du lest sur le front des droits de l'homme. L'annonce d'un mouvement de libération massif la semaine dernière survenait un mois après le limogeage du premier ministre, le général Khin Nyunt, et son remplacement par un « dur », le général Soe Win, qui laissait présager un nouveau raidissement du régime. d'après AFP

BELGIQUE

Affaire classée

La justice belge a mis un terme au « dossier bis » de l'affaire du pédophile Marc Dutroux, l'enquête parallèle qui regroupait les pistes annexes que huit années d'instruction n'avaient pu totalement refermer, a-t-on appris hier de source judiciaire. Ce dossier était resté ouvert malgré la condamnation à la prison à vie en juin dernier de Marc Dutroux pour le rapt, le viol et la séquestration de six jeunes filles belges et la mort de quatre d'entre elles, a indiqué le parquet général de la ville. Sa clôture, qui autorisait les enquêteurs à continuer à rechercher d'éventuels complices inconnus du pédophile, met un terme définitif à la « théorie du réseau » aux yeux de la justice. d'après AFP

MEXIQUE

Arrestations

Au moins 17 personnes soupçonnées d'avoir participé au lynchage de deux policiers dans un quartier populaire de Mexico ont été interpellées, a annoncé un fonctionnaire du ministère de la Sécurité publique. Les deux policiers en civil avaient été brûlés vifs mardi soir après avoir été roués de coups pendant deux heures dans une rue du quartier de Tlahuac, dans la capitale mexicaine, par une foule en délire qui pensait que les deux hommes cherchaient à enlever des écoliers. Ils se trouvaient dans une voiture banalisée près d'une école, à la sortie des classes, et l'un d'entre eux prenait des photos. Les habitants du quartier les ont pris pour des kidnappeurs potentiels. d'après AFP

COLOMBIE

Affrontement meurtrier

Douze personnes ont été tuées dont quatre civils, et au moins 15 autres blessées lors d'un affrontement entre des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC - marxiste) et des paramilitaires dans l'ouest de la Colombie, ont annoncé hier les autorités colombiennes. Les deux groupes se sont affrontés dans le village de Bebedo, à 750 km à l'ouest de Bogota, faisant des morts et des blessés au sein de la population civile qui s'est trouvée prise dans un tir croisé, a précisé le conseiller gouvernemental pour la paix et les droits humains du département, M. Ventura Diaz. Les paramilitaires se sont retirés en faisant prisonnier un couple de rebelles, a-t-il également souligné. d'après AFP

SOUDAN

Confusion

Le Mouvement de libération du Soudan (SLM) a créé la confusion sur ses intentions d'observer le cessez-le-feu au Darfour. Le président du SLM, Abdel Wahid Mohamed el-Nour, a affirmé hier que son mouvement était « engagé à respecter pleinement la trêve » au Darfour, démentant ainsi les propos tenus la veille par son porte-parole. Prenant appui sur ces déclarations, le gouverneur de l'État du Darfour du Nord, Osmane Youssouf Kibir, avait décrété mardi l'état d'urgence et la mobilisation générale pour faire face à l'intensification des opérations militaires rebelles. Les États-Unis s'étaient dit mercredi « profondément inquiets » de la situation et avaient condamné « fortement l'escalade de la violence » au Darfour en soulignant qu'elle était surtout imputable au SLM. d'après AFP

IRAN

La suspension de l'enrichissement de l'uranium est incomplète

AGENCE FRANCE-PRESSE

VIENNE – Une demande de dernière minute de l'Iran sur l'enrichissement de l'uranium a marqué hier la réunion de la direction politique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui ne devrait se prononcer qu'aujourd'hui au plus tôt sur le dossier.

La suspension des activités d'enrichissement, annoncée lundi par l'Iran, est incomplète en raison des demandes d'exemption iraniennes pour 20 centrifugeuses de recherche, a déclaré Mohammed ElBaradei, directeur général de l'AIEA, à l'ouverture du conseil des gouverneurs.

« Nous avons achevé nos travaux de vérification de la suspension à l'exception de ceux concernés par la demande d'exemption de l'Iran de 20 centrifugeuses de recherche et développement n'utilisant pas de matériaux nucléaires », a-t-il déclaré à la presse.

Deux résolutions circulaient hier soir et les 35 délégations devaient trouver un consensus à ce sujet comme c'est la règle à l'Agence atomique, a déclaré son porte-parole Mark Gwozdecky.

Si la première résolution des Européens, soutenue par les Américains, est plus dure vis-à-vis de l'Iran que celle des Non-Alignés, elle n'agit pas la menace de sanctions de l'ONU, selon des sources diplomatiques.

M. ElBaradei a déclaré poursuivre des discussions à ce sujet avec la délégation iranienne, et espérer un accord prochain. L'AIEA demande à Téhéran de renoncer à sa demande formulée mercredi, selon un diplomate occidental.

D'une manière générale, « nous faisons de bons progrès » sur le dossier iranien, notamment sur l'accès fourni aux sites, a-t-il estimé, mais sans exclure que l'Iran mène encore des activités nucléaires non déclarées à l'AIEA.

Des entretiens se sont poursuivis entre la délégation iranienne et celles de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne.

L'exigence « est politiquement extrêmement dommageable », a déclaré un diplomate européen, en indiquant que l'UE ne voulait pas céder.

Selon des diplomates, cette ultime exigence ne peut que renforcer les doutes occidentaux sur la crédibilité des assurances iraniennes sur le caractère pacifique de ses programmes.

Les trois pays européens ont conclu, le 7 novembre à Paris, un accord par lequel Téhéran s'est engagé en échange de garanties de coopération à long terme, à une pleine suspension.

Par cet accord, l'Iran devait selon les analystes échapper au renvoi du dossier devant le Conseil de sécurité de l'ONU — qu'ont souhaité jusqu'ici les Américains — et donc à de possibles sanctions internationales.

La réunion des 35 États du conseil

de l'agence onusienne de non-prolifération nucléaire pourrait durer au moins jusqu'à demain.

Les États-Unis se sont rangés ces derniers jours, sans enthousiasme, à la résolution de compromiss européenne, mais restent convaincus de la « mauvaise foi » de Téhéran et de sa volonté d'avoir l'arme nucléaire. L'uranium hautement enrichi peut avoir des applications militaires aussi bien que civiles.

Gary Samore, un expert de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), a estimé que les Iraniens, par leur demande d'exemption, voulaient manifestement « surmonter un obstacle technique afin de pouvoir activer les centrifuges en cascade », et plus tard enrichir de l'uranium.

Dans son rapport au conseil, M. ElBaradei a indiqué que l'Iran avait déjà produit un total de 3,5 tonnes de gaz d'uranium UF6, un produit injecté dans les centrifugeuses pour l'enrichissement.

Clients Rogers Sans-fil et Fido, passez à TELUS et obtenez-en plus.



Un BlackBerry^{MD} ou un vidéotéléphone gratuit.*

Temps d'antenne gratuit pendant un an.†

Une plus grande couverture numérique.**

Un peu plus d'amour.



écran couleur BlackBerry 7750^{MC}



vidéotéléphone Nokia 3205



téléphone couleur à rabat LG 4600

Apportez votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido^{MC} en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et abonnez-vous au forfait MAX 45 en signant un contrat de 3 ans. Vous obtiendrez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry*, ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone*, et
- du temps d'antenne GRATUIT pendant un an en vous abonnant au forfait MAX 45[†] à 45\$/mois.

Avec le forfait MAX 45, vous profitez de 350 minutes en tout temps et des minutes d'appel local illimitées le soir et le week-end. En prime, vous obtiendrez le double des minutes en tout temps la première année (700 au total). Mais le plus important, c'est qu'aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture que TELUS en plus d'assurer un service à la clientèle exceptionnel dans l'industrie. Le futur est simple^{MD}.



Cette offre prend fin le 30 novembre 2004. Limite totale de 100 par magasin. Visitez telusmobile.com/quebec pour les détails.

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. Offre seulement valable au Québec et dans la région du Vancouver Lower Mainland (C.-B.) (604 et 778) jusqu'au 30 novembre 2004 pour les clients actuels du service postpayé de Rogers Sans-fil et de Fido qui effectuent une mise en service avec un contrat de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent, visitez telusmobile.com pour obtenir plus de détails. *Dans le cadre de l'offre de téléphone gratuit à l'échange, les clients peuvent choisir entre le Nokia 3205, le LG 4600 ou le BlackBerry 7750 à la signature d'un contrat de 3 ans seulement. †Le temps d'antenne gratuit pendant un an est offert avec un contrat de 3 ans seulement et comprend le coût du tarif mensuel d'une valeur de 45 \$. Les redevances d'utilisation mensuelles, les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel et les frais pour les services payables à l'usage sont en sus et figureront sur votre relevé mensuel. Les minutes en prime sont offertes seulement la première année de la durée de 3 ans du contrat. **Fondé sur les cartes publiées par la concurrence indiquant la couverture numérique accessible au Canada en date du 17 novembre 2004. Rogers Sans-fil fait référence à Rogers Sans-fil inc. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. Les familles BlackBerry et RIM de marques, images et symboles apparentés sont la propriété exclusive et sont des marques de commerce ou des marques de commerce enregistrées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited. © 2004 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galerias d'Anjou
Galerias Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu
LAVAL ET RIVE-NORD
Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D
Repentigny
Galerias Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C
Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord
Terrebonne
Galerias de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon
RÉGIONS
Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galerias Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno
Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier
Valleyfield
D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3
Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau
Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

ACTUALITÉS

Le bruit de la circulation est intolérable

Les banlieusards de La Prairie et Sainte-Thérèse réclament des correctifs

BRUNO BISSON

Les riverains de deux autoroutes récemment reconstruites par le ministère des Transports du Québec (MTQ), au nord et au sud de Montréal, affirment que le bruit de la circulation est devenu intolérable depuis la fin des travaux, et réclament des correctifs qui pourraient coûter plusieurs millions de dollars au ministère et aux municipalités.

À La Prairie, au sud-ouest de Montréal, et à Sainte-Thérèse, dans la couronne nord de la métropole, des milliers de banlieusards ont découvert avec surprise, l'été dernier, que le grondement perpétuel du trafic auquel ils étaient depuis longtemps habitués s'est transformé en un sifflement permanent qui vrille les tympans et décourage toute activité de loisirs à l'extérieur.

Ce bruit intense et strident est caractéristique des chaussées en revêtement de béton qui recouvrent les autoroutes 15-132, à La Prairie, et 15, à Sainte-Thérèse, depuis la fin des grands travaux de ces deux tronçons complétés à la fin de 2003.

Il est impossible d'affirmer que le choix d'un revêtement en béton de ciment, au lieu de l'asphalte conven-

tionnel, soit la seule cause de l'augmentation perceptible du bruit ambiant dans les secteurs résidentiels voisins. Une chose est sûre, l'impact combiné des changements apportés par le MTQ à la configuration, au nombre de voies routières, au profil de l'autoroute et au type de revêtement utilisé, a été immédiat, dès le premier été de cohabitation avec ces « nouvelles » autoroutes.

« Les fenêtres de la maison sont restées fermées pendant tout l'été, dit Sohel Zariffa, qui habite depuis presque 20 ans à proximité de la 15-132, à La Prairie. Le bruit de la circulation est tellement aigu, tellement intense, que deux personnes se tenant l'une à côté de l'autre ne peuvent pas tenir une conversation sur un ton normal, on n'entend que des bribes. »

À Sainte-Thérèse, le maire suppléant, Marc Laporte, a entendu des commentaires très semblables des résidents du quartier Sainte-Thérèse-Haut, durant l'été. Des résidents qui vivaient sans problème leur cohabitation avec une autoroute aussi fréquentée que la 15 la trouvaient subitement bien « présente ».

Selon des informations fournies aux élus de Sainte-Thérèse par des fonctionnaires du MTQ — que le Minis-

tère a refusé de confirmer — des pointes de bruit mesurées aux abords de l'autoroute 15 auraient atteint 80 décibels, comparable à ce qu'on pourrait observer dans la cour de chargement d'une entreprise de camionnage ou dans les environs immédiats de grandes installations industrielles.

En plein mois de juillet, alors que la plupart des gens sont en vacances et ont bien d'autres choses à faire que d'assister à un conseil municipal, des centaines de personnes ont envahi l'hôtel de ville pour se plaindre de cette situation, et demander l'intervention de leurs élus auprès du MTQ.

Le 2 décembre prochain des représentants du MTQ participeront à une rencontre d'information publique organisée par la municipalité, pour présenter à la population sa « politique sur le bruit routier ». Ceux qui espèrent entendre la façon dont le ministère entend corriger les nuisances sonores apparues depuis la reconstruction de l'autoroute 15 seront cruellement déçus.

Car la « politique » du Ministère ne contient aucune norme, aucune clause quant au niveau de bruit maximal auquel les populations riveraines

peuvent être exposées. Et, bien sûr, elle ne prévoit aucune obligation d'intervenir pour atténuer l'impact de bruit routier, peu importe le niveau sonore mesuré à proximité de ses autoroutes.

De plus, cette politique prévoit que les municipalités concernées doivent déboursier 50 % des frais d'installation d'écrans antibruit, d'aménagement de murs végétaux, ou de construction de talus de verdure pour amortir les impacts de cette pollution sonore sur la population, et ce, même si les problèmes découlent directement de travaux effectués par le MTQ sur le réseau routier.

Dans les cas présents, étant donné que les autoroutes traversent des milieux urbains relativement denses sur plusieurs kilomètres, la construction ou l'aménagement d'écrans, ou même de talus, entre les limites des quartiers résidentiels touchés et les infrastructures routières pourraient coûter jusqu'à 10 millions sur la Rive-Sud et 3,5 millions à Sainte-Thérèse, selon les sources de *La Presse*.

« C'est absolument révoltant, affirme Robert Benoît, le conseiller municipal de La Citrière, à La Prairie. Cette situation était parfaitement prévisible avant même le début de la re-

construction de l'autoroute 15-132. J'ai fait partie d'un comité conjoint entre la ville de La Prairie, les citoyens et le MTQ, et dès 2002, à la présentation du projet du ministère, nous avons suggéré des modifications qui auraient pu contribuer à atténuer le problème. Le ministère devrait être tenu de payer les mesures d'atténuation seul pour corriger une situation qu'il a créée. »

À Québec, la sous-ministre adjointe aux Infrastructures et à la Technologie, Anne-Marie Leclerc, a reconnu hier que celle-ci « va devoir évoluer à mesure que notre connaissance sur les impacts du bruit routier sur les populations riveraines, va s'améliorer ».

Cela dit, jusqu'à preuve du contraire, le MTQ n'est pas convaincu que les voisins de ses autoroutes soient exposés à un bruit ambiant plus intense qu'avant la réfection des autoroutes. Le bruit produit par le frottement entre les pneus d'un véhicule et la surface de béton strié d'une route est plus aigu, modulé sur de plus hautes fréquences, qui sont aussi beaucoup plus perceptibles à l'oreille humaine, et qui portent plus loin.

En d'autres mots, le bruit ne serait pas plus fort. Juste différent.



TOYOTA
un coup de cœur sans fin



ECHO BERLINE

UNE BERLINE POUR ECHOÏSTES? ON AURA TOUT VU!

Faites partie de la communauté echoïste, visitez echoiste.ca

2005 ECHO BERLINE

169\$ PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1654 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0\$ 1^{RE} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE

14 080\$*

ET
CRÉDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALANT À
1 MENSUALITÉ
DE LOCATION**



MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE
DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE



VILLE : 6,7 L/100 km†
ROUTE : 5,2 L/100 km†

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offre de location au détail valable sur les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km.

Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 619,16 \$ (taxes incluses) pour l'Echo berline 2005 (BT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.